



**Budget 2015,
pas d'augmentation des impôts
pour la 12^e année consécutive**



www.ville-caluire.fr

Rythmes



3 ÉDITORIAL



4 COMPRENDRE LE BUDGET



8 LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE



10 CALUIRE ET CUIRE EN CHIFFRES



12 LE BUDGET PRIMITIF 2015



22 LES PROJETS 2015



24 TEMPS FORTS



26 CHANTIERS JEUNES



28 HOMMAGE À GEORGES CORBEL



33 VIE CULTURELLE



37 BLOCS NOTES



38 TRIBUNES



41 VIE ASSOCIATIVE



44 À VOS AGENDAS

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tolleit - RÉDACTION Service communication - H.Heurteau, J.Galland, A.Bérard, S. Prada, A. Ballet - PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - F. Pignal - Thinkstock - Fotolia - CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE pagina_communication - IMPRESSION ica Courand & Associés - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière responsable.



« Un budget conforme à nos engagements »

Chères Caluirardes, chers Caluirards,

Le 16 mars dernier, lors du Conseil Municipal, nous avons adopté notre budget annuel d'un montant de 42,2 millions d'euros en fonctionnement et 16,9 millions d'euros en investissement.

Les circonstances de baisse drastique des dotations de l'État imposent une réaction immédiate et responsable. À Caluire et Cuire nous travaillons déjà depuis des années sur une gestion en « bon père de famille » avec un profond respect de l'argent du contribuable. Nous nous préparons dès cette année à ne plus dépendre de ces dotations.

Malgré ce contexte défavorable, le budget 2015 est conforme à nos engagements :

- Pour la 12^e année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale,*
- Nous continuons nos recherches permanentes d'économie tout en garantissant des services et des prestations de qualité,*
- Nos investissements sont réalisés avec un endettement maîtrisé, et en 2015, nous commençons à diminuer les montants empruntés.*

C'est un budget sincère et équilibré d'une Ville résolument bien gérée. Les notes de 19/20 et 20/20 de plusieurs organismes indépendants récompensent ce travail.

C'est enfin et surtout un budget partagé et assumé par tous, rendu possible par des efforts dans toutes les délégations, tous les services. Les associations caluirardes, elles aussi, prennent leurs responsabilités et nous les en remercions vivement.

Philippe Cochet
Député-Maire de Caluire et Cuire

HÔTEL DE VILLE

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h) - Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h / Le samedi de 8h30 à 12h.

Allo Mairie : 0 8000 69 300

Comprendre le budget de la commune

Qui décide du budget d'une commune ? Comment est-il élaboré ? Par qui est-il contrôlé ?
Tout comprendre sur le budget de votre commune...



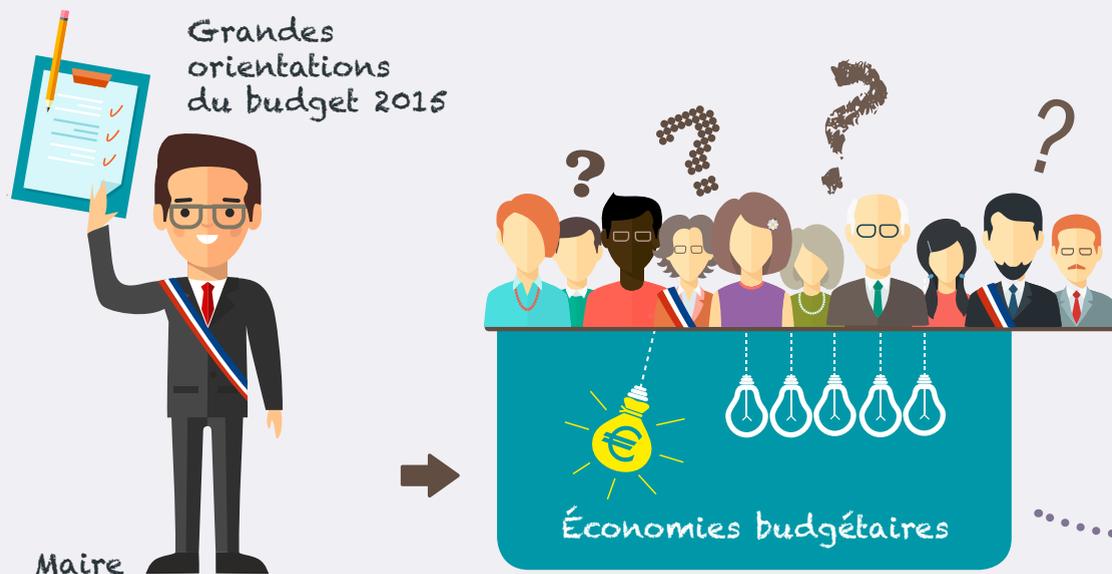
Qu'est-ce que le budget primitif ?

Le budget primitif est le document qui **prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile**. Toutes les dépenses et les recettes doivent obligatoirement y être inscrites. Il est élaboré pour une année civile. Le budget primitif 2015 consigne donc les dépenses et les recettes que la commune prévoit de réaliser entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

Comment est élaboré le budget ?

1 La préparation du budget

Dans les communes, c'est le maire et l'adjoint(e) aux finances qui sont responsables de la préparation du budget, en lien avec les autres élus et les services municipaux.





Réunions,
simulations,
propositions
concrètes...



À Caluire et Cuire, le député-maire a défini les grandes orientations du budget 2015 il y a plusieurs mois. En fonction de ses directives, les élus et les services municipaux ont **commencé à préparer le budget primitif 2015 dès le mois de septembre 2014**. Pour chacun, il s'agissait de rechercher des solutions pour réaliser des économies et de faire des propositions concrètes. Pendant plusieurs semaines, de nombreuses réunions ont été organisées et diverses simulations ont été réalisées. La municipalité a opéré ses arbitrages en début d'année.



2 Le débat d'orientation budgétaire

Dans chaque commune, le maire est tenu d'organiser un **débat d'orientation budgétaire (DOB)** au sein du Conseil municipal, afin que les élus puissent débattre et s'exprimer sur les perspectives budgétaires et la stratégie financière qui vont servir pour l'élaboration du budget. À Caluire et Cuire, le DOB pour le budget 2015 a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 2 février 2015.



3 Le vote du budget

Une fois élaboré, le budget doit **être voté par le Conseil municipal avant le 15 avril** de l'année concernée. Dans notre commune, le budget primitif 2015 a été adopté lors de la séance du lundi 16 mars dernier.

Qui contrôle le budget ?

Le contrôle du budget primitif (BP) :

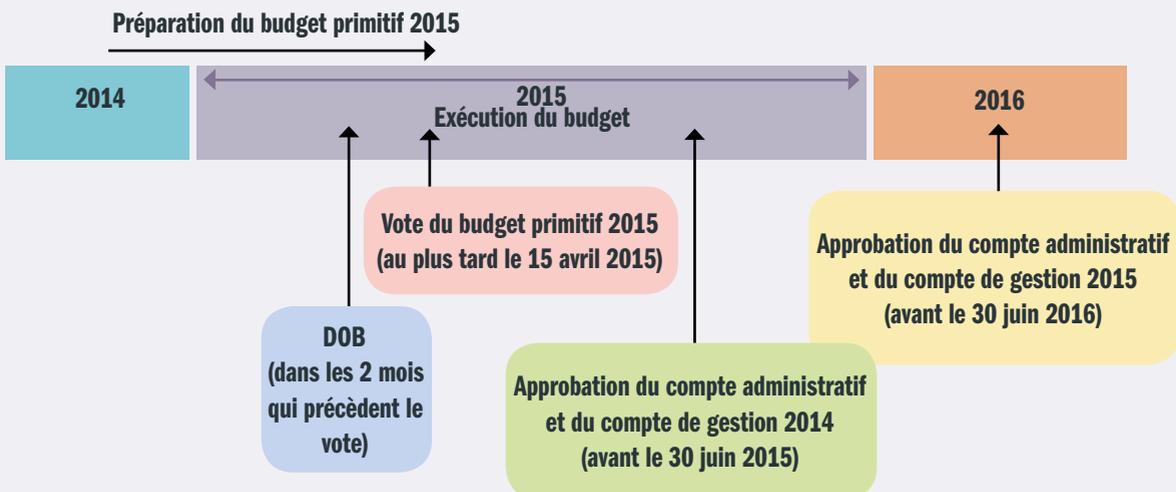
Une fois le budget primitif adopté par le Conseil municipal, il doit être transmis à la préfecture. Le Préfet, qui représente l'État, procède alors à un **contrôle de légalité**, mais il ne contrôle pas son opportunité. Cela signifie qu'il s'assure que les règles et les lois relatives à l'élaboration budgétaire ont été respectées, mais il ne peut en aucun cas donner son avis sur les choix opérés (par exemple, il ne peut pas dire si la Ville a raison de réaliser tel ou tel équipement). S'il constate une irrégularité, il peut saisir la Chambre régionale des comptes.



Le contrôle du compte administratif (CA)

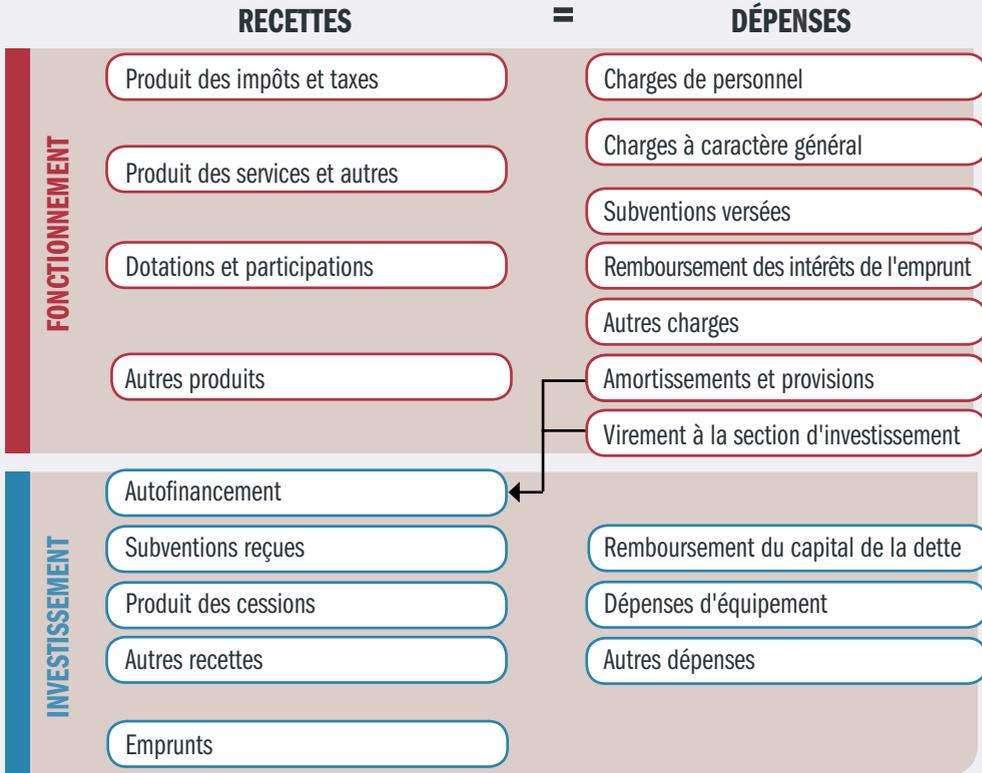
La réalisation du budget donne également lieu à un contrôle à l'issue de son exécution. En effet, **chaque dépense et chaque recette opérées doivent obligatoirement être inscrites dans un document appelé « compte administratif »**. Avant le 30 juin de l'année suivante, ce document doit également être approuvé par le Conseil municipal et être transmis au préfet. À Caluire et Cuire, le compte administratif 2014 a été approuvé lors de la séance du 16 mars 2015 ; il est conforme au compte établi par le comptable publique qui se dénomme « compte de gestion ».

Le cycle budgétaire



De quoi se compose le budget ?

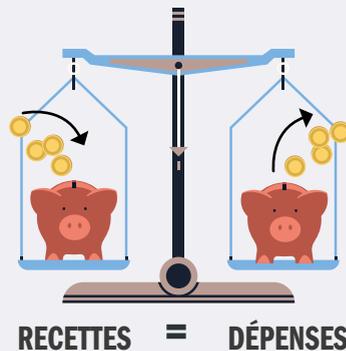
Le budget est divisé en deux parties : une **section de fonctionnement** et une **section d'investissement** et chacune de ces deux sections est composée de deux colonnes : **recettes et dépenses**.



Sincérité et équilibre, deux conditions impératives

Équilibre : les recettes doivent être strictement égales aux dépenses.

Sincérité : les recettes et les dépenses inscrites dans le budget primitif doivent être estimées au plus juste.



La dette publique française

2.037.800.000.000

C'EST LE MONTANT ATTEINT PAR LA DETTE
PUBLIQUE FRANÇAISE FIN 2014

SOIT

95% du PIB (fin 2014)



LA FRANCE S'ENDETTE DE
4 640 euros

DE PLUS
chaque seconde !

**La France
est le 8^e pays
le plus endetté
d'Europe.**

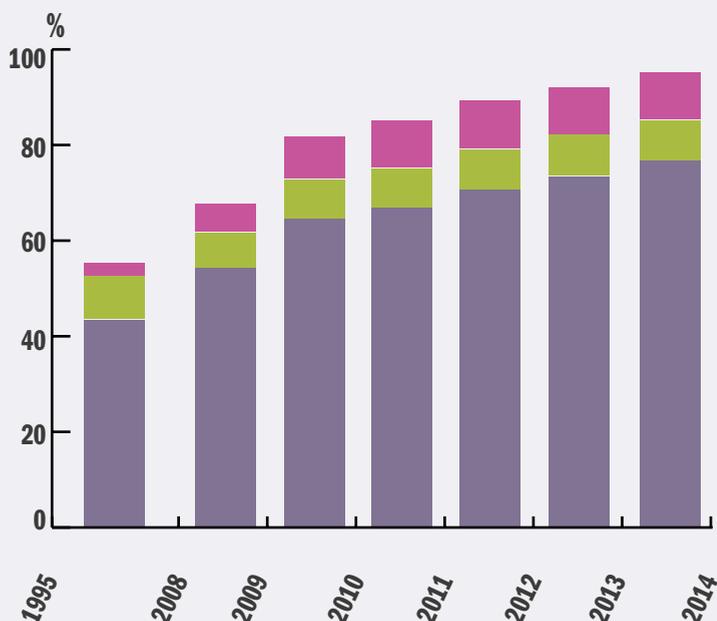
À savoir !

L'État peut emprunter pour financer son fonctionnement et son investissement alors que les Collectivités territoriales ne peuvent emprunter que pour investir.

La dette publique par rapport au PIB

Depuis quinze ans, la dette publique s'est largement accrue.

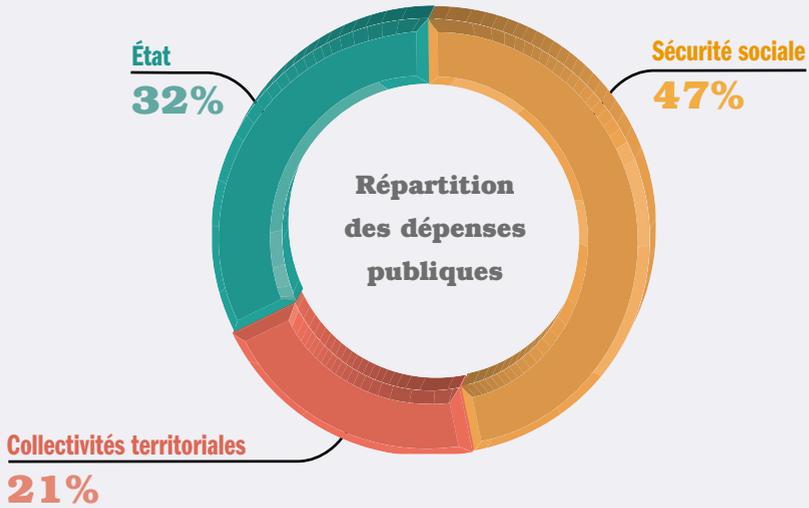
Elle est passée de 55 % du PIB en décembre 1995 à 95 % en décembre 2014.



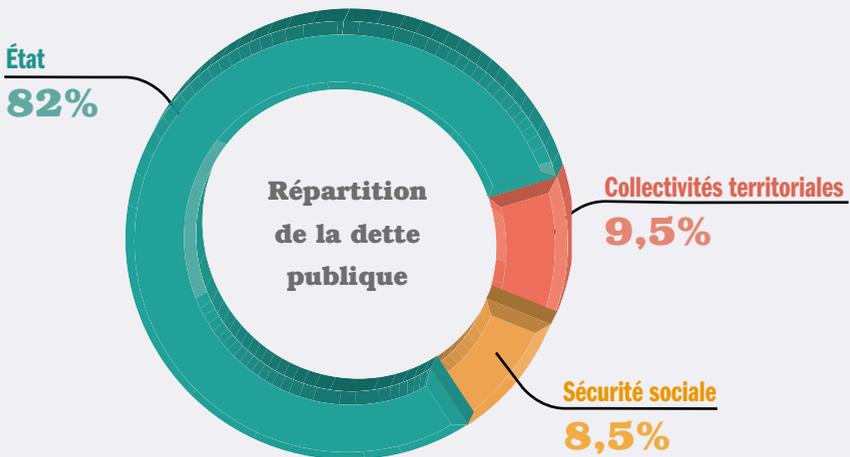
Qui est responsable de la dette ?

La dette publique française correspond à l'ensemble des emprunts publics contractés par l'**État et les divers organismes d'administration publique**, la **Sécurité sociale** et les **collectivités territoriales** (régions, départements, communes).

ÉTAT, SÉCURITÉ SOCIALE, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES PUBLIQUES ?



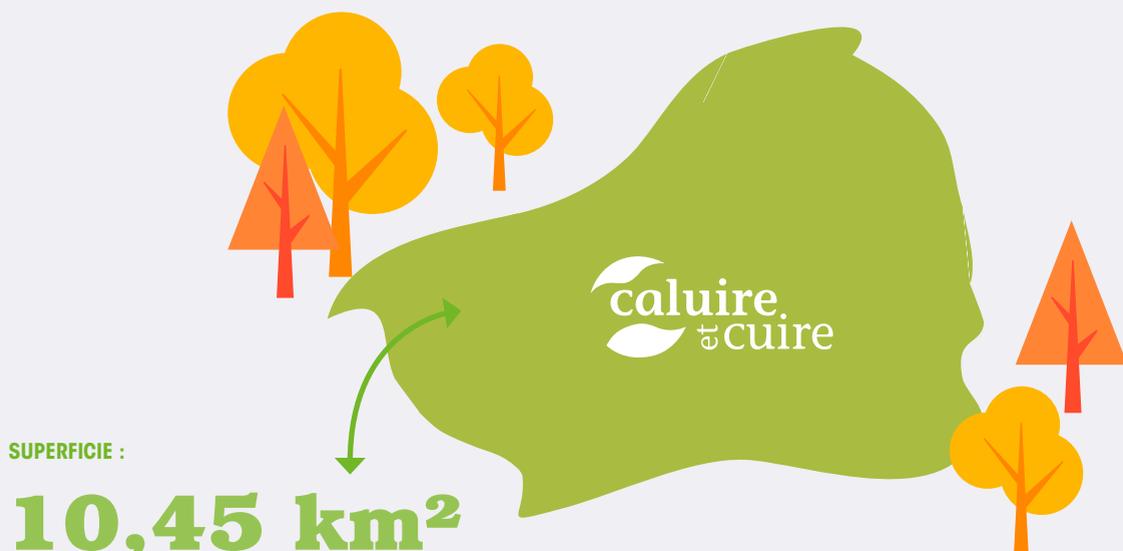
ÉTAT, SÉCURITÉ SOCIALE, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : COMMENT EST RÉPARTIE LA DETTE PUBLIQUE ENTRE CES TROIS ADMINISTRATIONS ?



Caluire et Cuire en chiffres...

Retrouvez en un coup d'œil quelques chiffres clés concernant notre commune.

Carte d'identité de notre commune



DENSITÉ DE LA POPULATION (NOMBRE D'HABITANTS AU KM²) :

4 094,2

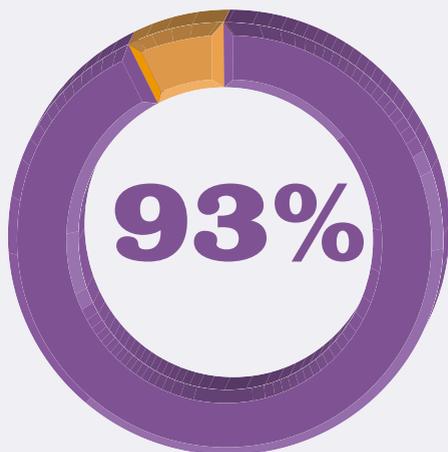




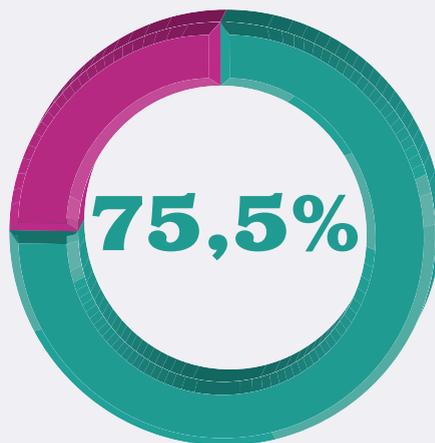
NOMBRE D'HABITANTS

42 785

PART DES CALUIRARDS IMPOSABLES AUX IMPÔTS LOCAUX :



TAUX D'ACTIVITÉ DES 15 À 64 ANS :



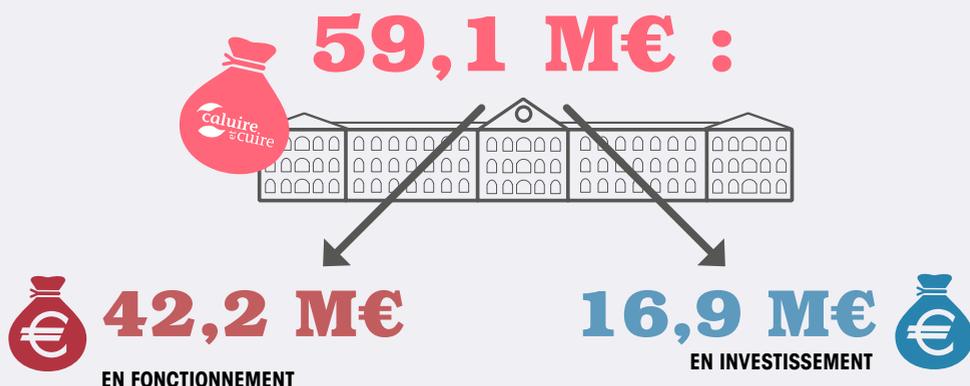
LE BUDGET PRIMITIF 2015

Comme indiqué précédemment, le budget primitif est constitué de deux sections :

€ la section de fonctionnement et € la section d'investissement, chacune étant elle-même divisée en deux parties : les recettes et les dépenses.

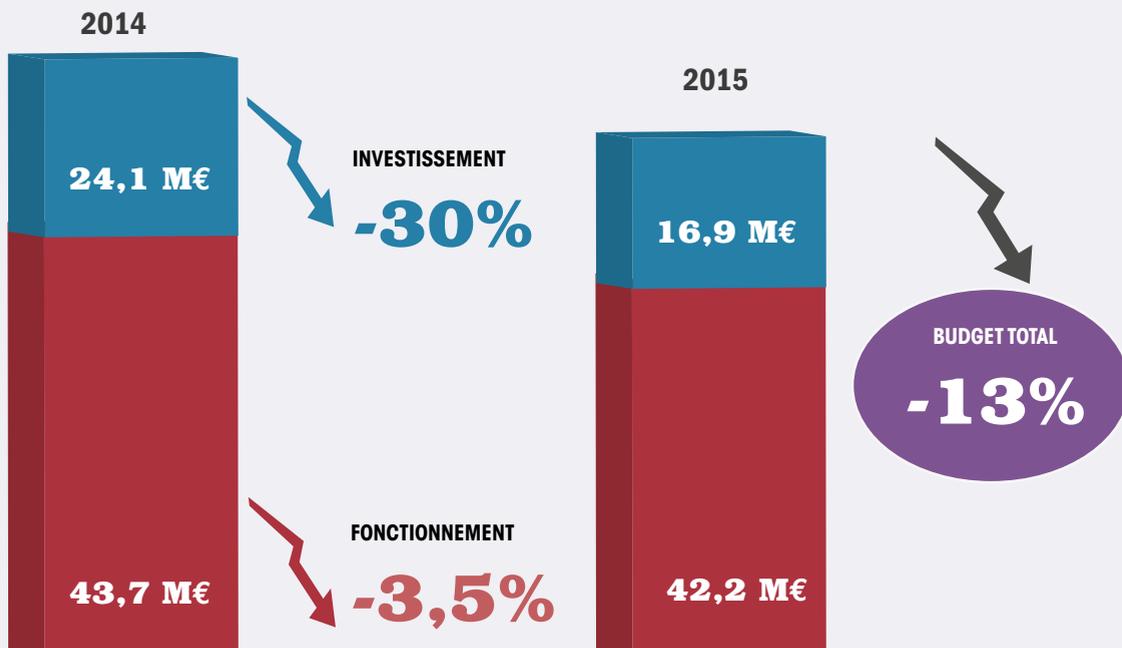
Le budget 2015 de Caluire et Cuire en trois chiffres

MONTANT TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2015 :



Évolution du budget de la commune par rapport à l'année précédente

LE BUDGET PRIMITIF 2015 EST EN BAISSÉ DE 13% PAR RAPPORT AU BUDGET 2014.



3 questions à Nathalie Merand,

Adjointe aux finances et au contrôle de gestion.

Comment qualifieriez-vous le budget 2015 ?

Je qualifierais le budget 2015 de respectueux de l'argent public : chaque euro est dépensé au service des Caluirards. Je le qualifierais aussi d'audacieux, car malgré la baisse drastique des dotations de l'État et notre choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, le budget est en baisse, sans que cela ne se ressente sur la qualité des prestations proposées aux Caluirards. C'est un beau budget qui reflète le dynamisme de la Ville, avec la poursuite des investissements et surtout le respect de l'argent des Caluirards qui nous font confiance. Le budget 2015 sera certes en baisse de 13%, mais comme le dit Philippe Cochet, "nous allons faire des économies heureuses".

Comment la Ville arrive-t-elle à élaborer un budget en baisse malgré les nombreuses contraintes auxquelles elle doit faire face ?

Élaborer le budget a été un vrai parcours du combattant, semé d'embûches, avec l'annonce à l'automne de la baisse des dotations de l'État de 11 milliards à prévoir d'ici 2017.

Nous avons dégagé 3 axes de travail :

- ✓ Optimiser et mutualiser les services et les équipements pour réduire les charges,
- ✓ Repenser les actions dans l'intérêt général des Caluirards,
- ✓ Réaliser les investissements indispensables pour valoriser le patrimoine de la ville.



Chaque adjoint, chaque service, a mesuré les efforts à réaliser et chacun a fait preuve de responsabilité et d'ingéniosité pour trouver des sources d'économies. Nous avons dû nous y reprendre à plusieurs fois pour équilibrer le budget, tout en maintenant le cap de ne pas augmenter les taux locaux et aussi de moins recourir à l'emprunt.

Que pouvez-vous nous dire de l'endettement de la commune ?

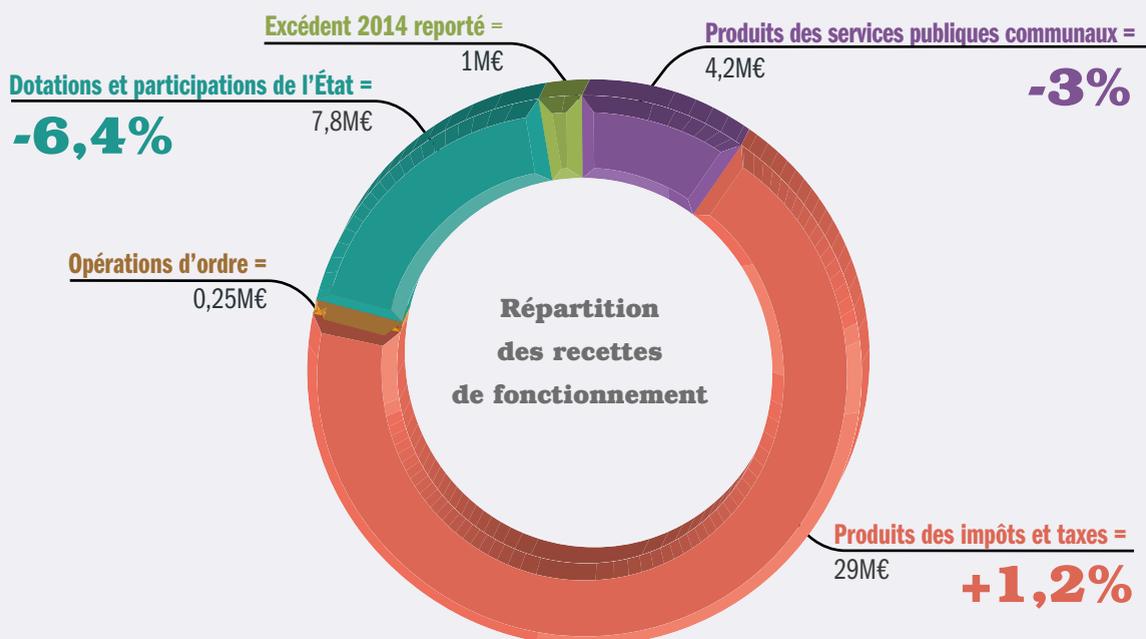
Être endetté n'est pas un gros mot. D'autant qu'à Caluire et Cuire, nous bénéficions de taux sécurisés, bas et non toxiques (pas d'indexation sur le Franc suisse). Notre endettement est sain. Il correspond à notre réponse aux besoins exprimés par les Caluirards, à nos importants investissements réalisés de 2008 à 2015. La bonne santé des communes passe par des investissements réguliers pour valoriser le patrimoine. Nous aurons sur 2015 encore de beaux investissements. Nous poursuivons une gestion sincère et économe, en témoigne la note de 19/20 attribuée par l'association des contribuables associés.



La section de fonctionnement du budget primitif 2015 42,2M €

Les recettes de fonctionnement

Total = 42,2M€



Zoom sur la fiscalité locale

C'est la plus importante source de recette des communes. Elle représente 68,6 % des recettes de fonctionnement de Caluire et Cuire.

Elle comprend la taxe d'habitation, la taxe foncière sur terrains bâtis et la taxe foncière sur terrains non bâtis. Depuis 2003, la Ville de Caluire et Cuire ne perçoit plus l'impôt sur les entreprises : celui-ci revient en effet désormais à la Métropole de Lyon (ex Grand Lyon).

Elle concerne quasiment tous les Caluirards puisqu'ils sont près de 93 % à s'acquitter des impôts locaux.

À noter

La Ville de Caluire et Cuire n'a pas augmenté les taux communaux des impôts locaux depuis 2004, soit plus de 12 ans, et elle s'est engagée à ne pas le faire pour tout le mandat à venir.

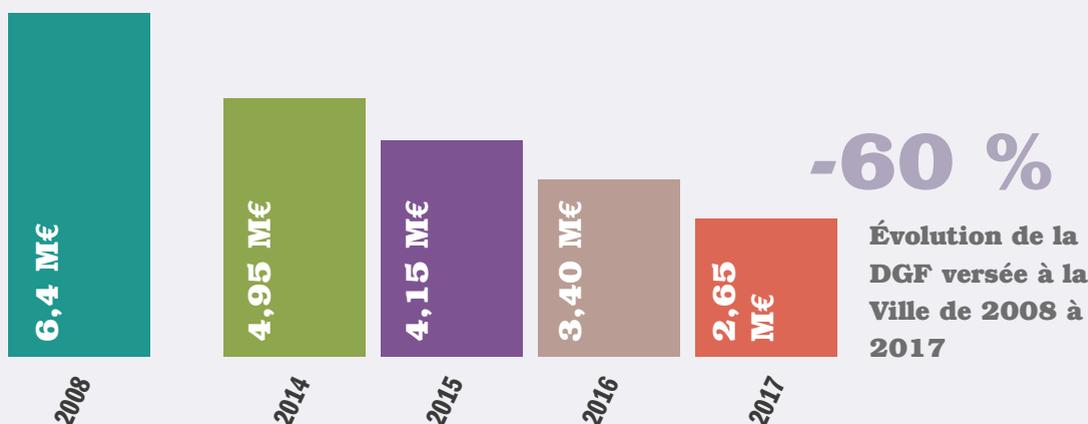
Malgré cela, le montant des produits des impôts et taxes devrait rapporter 29 millions d'euros à la Ville en 2015, soit une progression de 1,2 % par rapport à 2014, ce qui témoigne du dynamisme de notre ville.

Zoom sur la Dotation globale de fonctionnement (DGF) :

C'est la plus importante dotation versée par l'État aux collectivités territoriales. Elle représente 40 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités en 2014. Mais elle est en forte baisse. Afin de résorber son déficit, la France doit en effet diminuer ses dépenses publiques

de 50 milliards d'euros. Un effort auquel les collectivités territoriales doivent participer, c'est pourquoi les contributions qui leur sont versées par l'État vont diminuer de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017.

Quelles sont les conséquences de la baisse des dotations de l'État pour Caluire et Cuire ?

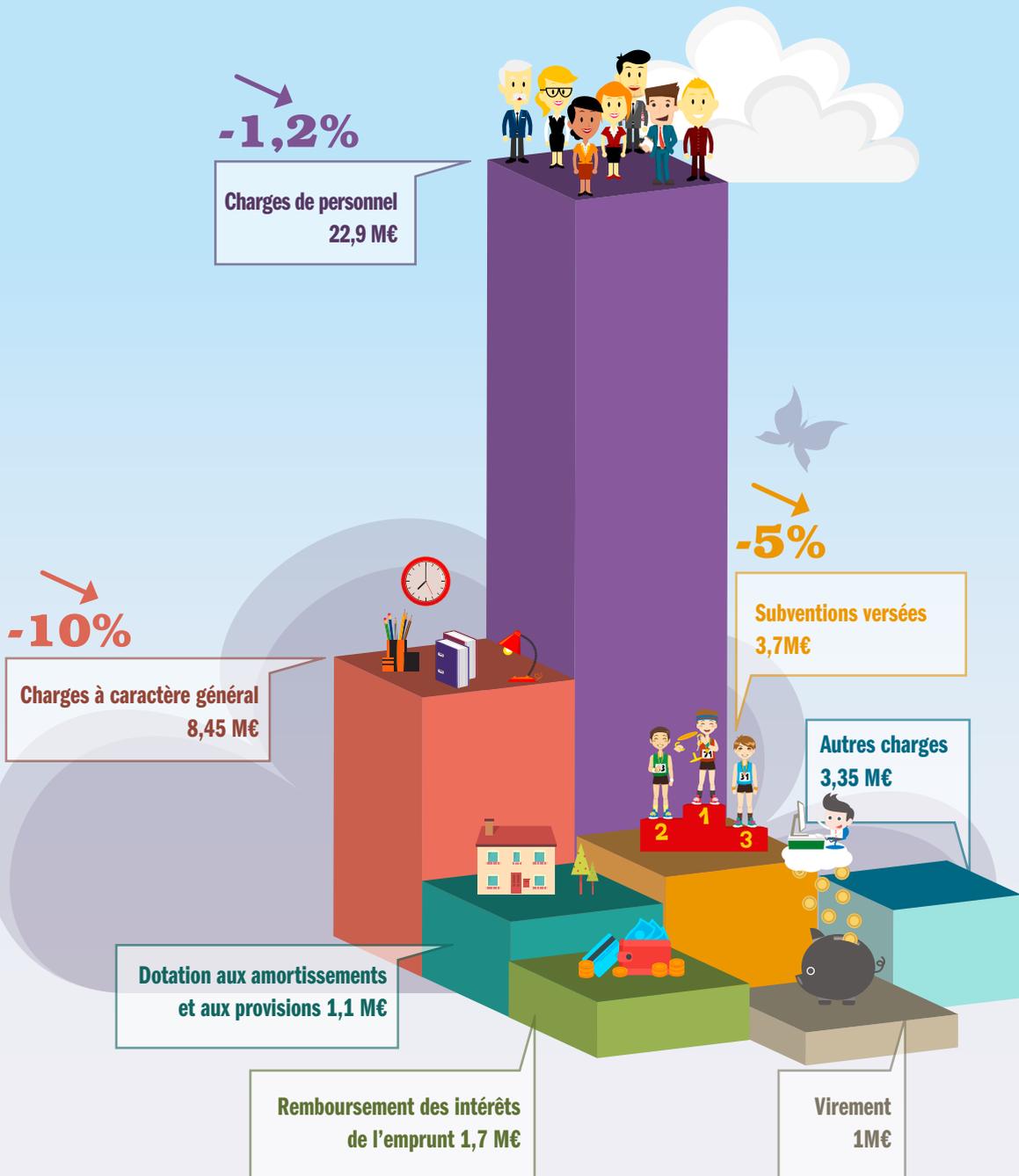


Entre 2008 et 2015, la baisse des dotations de l'État a représenté une perte d'environ 2,25 millions d'euros pour la Ville de Caluire et Cuire. Pour compenser cette perte, la Ville aurait dû augmenter sa fiscalité de 9%. Mais la municipalité a refusé cette solution de facilité, qui aurait fait peser sur les ménages caluirards le poids de la dette publique. Conformément aux engagements pris par le député-maire Philippe Cochet, elle n'a pas augmenté les taux d'imposition locale et continuera à

ne pas les augmenter, malgré la baisse des dotations de l'État. Elle a préféré faire le choix de mettre en place un plan d'économies visant à diminuer ses charges de fonctionnement : personnel, parc de véhicules, téléphonie, etc. Par ailleurs, la municipalité a anticipé cette baisse des dotations, si bien qu'aujourd'hui à Caluire et Cuire, la DGF ne représente que 10% des recettes, quand elle représente en moyenne 20% des recettes pour les autres communes françaises.

Les dépenses de fonctionnement

Total = 42,2M€



Les charges de personnel

C'est la principale dépense de fonctionnement de la Ville. À Caluire et Cuire elle représente 54% des dépenses de fonctionnement.

Un montant en baisse de 1,2 % par rapport à l'année dernière, malgré les contraintes extérieures qui pèsent sur la masse salariale (liées notamment aux moyens humains supplémentaires que la Ville a dû mobiliser dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires). Ce résultat s'explique notamment par le non remplacement des départs à la retraite, la mutualisation des services et une gestion rigoureuse des absences.



Les charges à caractère général (fluides, fournitures...)

Grâce à un travail d'optimisation de l'organisation, de mutualisation des services, de rationalisation du patrimoine immobilier et des dépenses d'entretien, mais aussi la mise en place d'une politique d'achat plus efficiente en ce qui concerne les charges de gestion courante, la Ville a pu diminuer de 10% les dépenses liées à ce poste.

Les élus et les services ont fait preuve de responsabilité, de rigueur, mais aussi d'ingéniosité pour trouver des sources d'économies. Économies indispensables pour équilibrer le budget.



Les subventions versées par la Ville

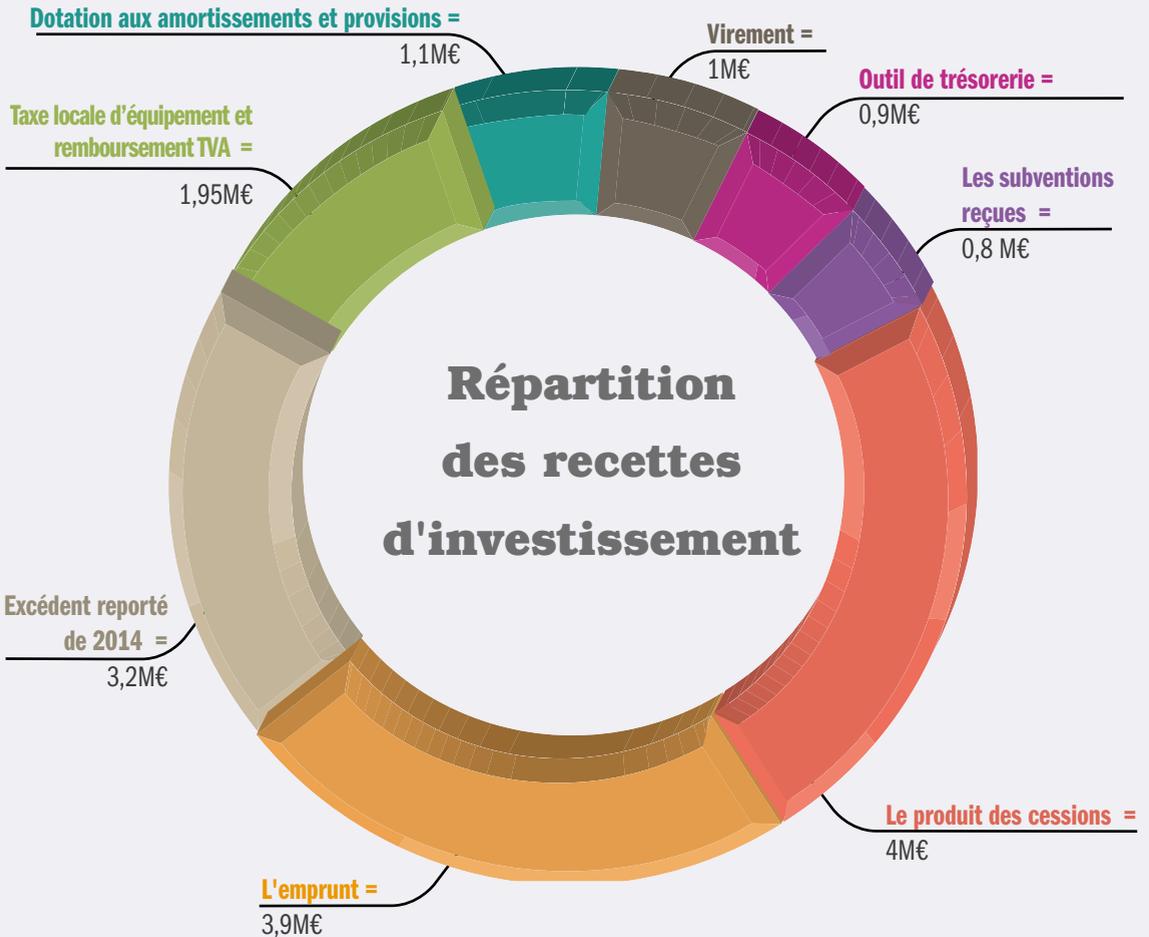
Chaque année, la Ville de Caluire et Cuire verse des subventions aux associations, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à la société gestionnaire du Radiant-Bellevue. Pour soutenir le tissu associatif et son action auprès des Caluirards, le Conseil municipal maintient 95 % des subventions financières versées.





La section investissement du budget primitif 2015 16,9 M€

Les recettes d'investissement



Total = 16,9M€

Une ville, comme un particulier ou une entreprise, a des dépenses courantes de fonctionnement mais aussi des dépenses d'investissement. Il s'agit d'améliorer le patrimoine, de mettre à la disposition du public des locaux pour ses activités. Une école, un gymnase, des locaux pour les associations... tout ceci fait partie des investissements et constitue au fur et à mesure un patrimoine pour la ville et donc pour les Caluirards.

En France, 70% de l'investissement public civil (hors investissement militaire) est réalisé par les collectivités locales et sur ces 70%, les 2/3 sont faits par les communes et leurs groupements (Communautés urbaines et de communes, etc.).

Les emprunts que la Ville contracte chaque année

À la différence de l'État, une collectivité ne peut pas emprunter pour financer du fonctionnement (des salaires, l'électricité, des fournitures, etc.) ; lorsque la Ville de Caluire et Cuire contracte un emprunt, c'est uniquement pour financer

de l'investissement, comme une piscine, des travaux dans une crèche... des équipements qui ont une durée de vie de 30 ans au moins. Il est donc tout à fait logique qu'ils soient financés avec des emprunts contractés sur 20 ou 25 ans. Tout comme un particulier achète un appartement sur une vingtaine d'années, tout comme une entreprise achète une machine-outil ou des bâtiments sur plusieurs dizaines d'années.

Pour financer cela, la Ville peut compter sur ses propres ressources. En améliorant constamment son fonctionnement, la Ville de Caluire et Cuire dégage un « excédent » qu'elle reporte sur son investissement. C'est ainsi que nos investissements sont financés par environ 1/3 d'emprunt. En effet, la grande majorité des investissements de la Ville de Caluire et Cuire est directement financée par une bonne gestion. Quand on sait que la Ville a un patrimoine bâti et non bâti d'une valeur inestimable, avec des groupes scolaires, l'Hôtel de Ville, la chapelle Saint-Joseph, le Radiant-Bellevue, des stades, gymnases et bien d'autres bâtiments... les Caluirards ont un très beau patrimoine.

L'emprunt est une juste répartition de l'effort...

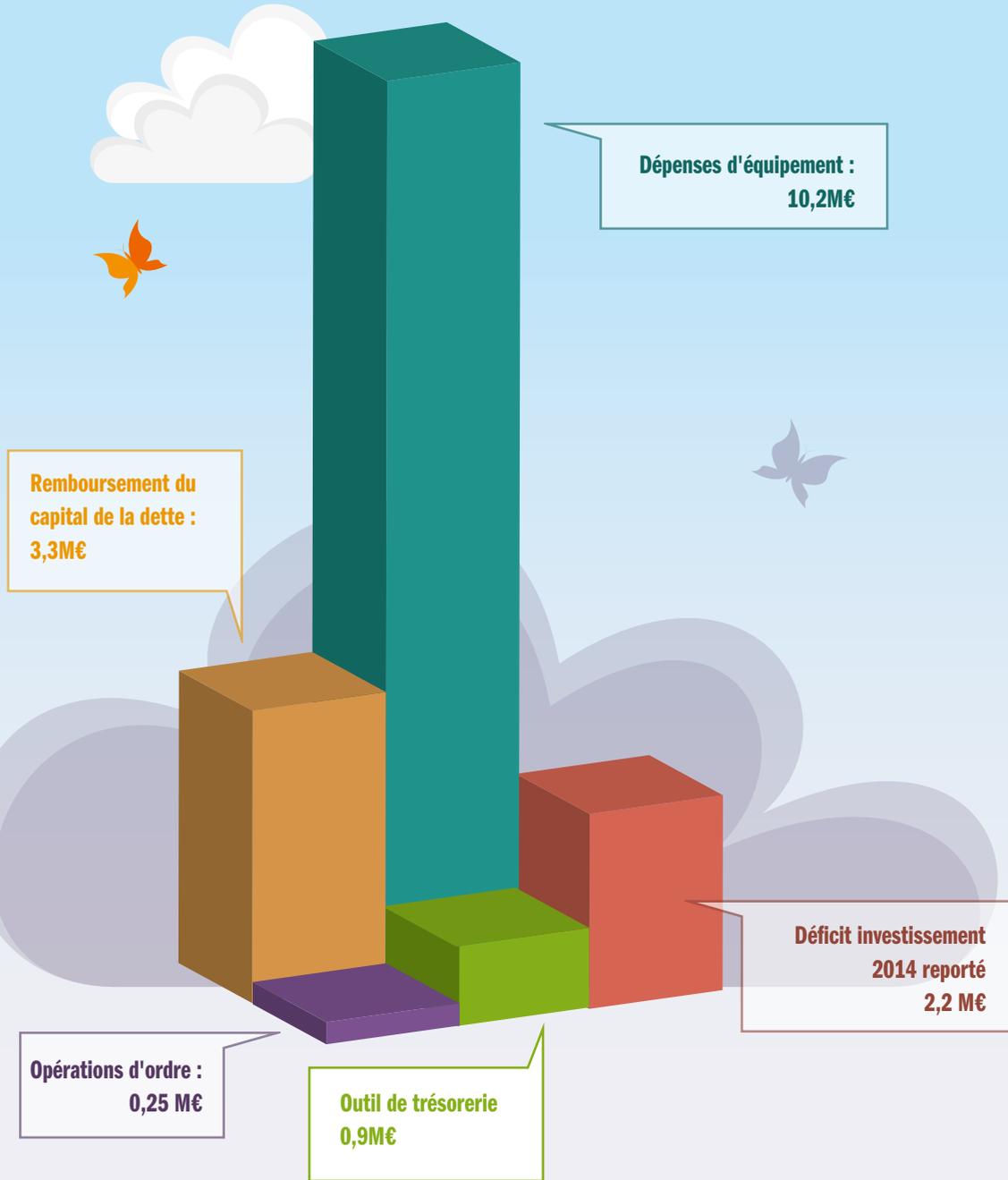
Si l'emprunt se justifie par les sommes nécessaires pour la réalisation d'un nouvel équipement par exemple, il se justifie aussi et surtout pour sa juste répartition de l'effort. Prenons l'exemple du nouveau gymnase. Imaginez que la Ville de Caluire et Cuire puisse le financer sans recours à l'emprunt. Cela signifierait que le Caluirard quittant la commune en 2016 aura payé un gymnase dont il ne se servira jamais. A contrario, la famille qui s'installera à Caluire et Cuire l'année prochaine disposerait d'un équipement sportif qu'elle ne paiera jamais. L'emprunt étale sur des années le financement des investissements pour une participation de tous.

...mais l'emprunt n'est pas illimité.

Comme pour tout, il ne faut abuser de rien. L'emprunt se fait au nom de tous les Caluirards, c'est une somme que l'on rembourse. Emprunter trop c'est mettre en péril toutes les finances communales notamment pour les générations à venir. Il y a quelques années encore, on nous a reproché une gestion en « bon père de famille ». Nous en sommes plutôt fiers !



Les dépenses d'investissement Total = 16,9M€



Dépenses d'équipement :
10,2M€

Remboursement du
capital de la dette :
3,3M€

Opérations d'ordre :
0,25 M€

Outil de trésorerie
0,9M€

Déficit investissement
2014 reporté
2,2 M€

Impôts locaux : 0% d'augmentation des taux communaux depuis 12 ans !

Une promesse tenue grâce à des efforts constants pour diminuer les coûts

Depuis des années, la Ville de Caluire et Cuire réalise des efforts pour diminuer les coûts de son fonctionnement. Une politique volontariste d'optimisation qui nous a permis de ne pas augmenter les impôts locaux ces 12 dernières années.

Les charges de personnel représentent 54% des dépenses (en diminution de 1,2%).

Plus de la moitié des agents travaillent pour l'enfance et les familles (écoles, crèches, restauration, etc.). Une meilleure organisation des services et des plannings permet de diminuer ces charges tout en garantissant le maintien d'un service public de qualité. À titre d'exemple, la Ville travaille actuellement sur la réorganisation de son service d'accueil/État civil afin d'améliorer l'accueil des Caluirards, de faciliter les démarches tout en réalisant des économies par des effets de mutualisation.

Les charges à caractère général représentent 20% des dépenses. Elles diminuent de 10%. Des frais de papeterie au budget de communication, en passant par des

économies d'énergie, la dématérialisation des documents, des achats et des contrats mieux négociés... Les élus et les services cherchent jour après jour l'économie du moindre euro.

Les subventions aux associations et au Centre communal d'action sociale (CCAS) sont en baisse cette année de 5 % (la Ville maintient donc 95% de ses financements). Comme évoqué par ailleurs dans ce journal, l'effort est partagé par tous et dans l'intérêt commun.

Enfin le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) mis en place en 2012 consiste à réduire les écarts de richesse en transférant des ressources de communes vers d'autres. Le montant des différents prélèvements pour Caluire et Cuire ne fait qu'augmenter, car les taux d'imposition de la Commune sont pris en compte. En somme, la Ville est pénalisée pour ne pas augmenter chaque année ses impôts. Le principe contraire, avec la récompense d'une bonne gestion serait sans doute plus motivant !

Les projets menés en 2015...



Achèvement de la rénovation de l'école Paul Bert

Le 26 février dernier, le député-maire Philippe Cochet inaugurerait l'établissement scolaire Paul Bert après plusieurs mois de travaux de rénovation et de remise à niveau. Il s'agissait notamment d'améliorer l'accessibilité de l'école, l'isolation des bâtiments et d'agrandir le restaurant scolaire et le préau. Par ailleurs, les ouvriers ont également procédé au retrait des matériaux contenant de l'amiante, comme les colles ou les revêtements anciennement utilisés.

Poursuite de la construction de la nouvelle salle de sport

Démarrée en septembre 2014, la construction de la nouvelle salle de sport rattachée au complexe sportif Pierre Bourdan se poursuit. Dédié aux arts martiaux et à la gymnastique, cet espace sera composé d'un dojo de 400m² comportant 3 aires de combats distinctes ainsi qu'une salle de 1 400m² entièrement consacrée aux gymnastes. On y trouvera également des salles de réunions, des vestiaires équipés de casiers et de nombreux espaces de rangement. La salle devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2015.



Modernisation des services publics



Offrir le meilleur service possible aux Caluirards est une préoccupation constante pour l'équipe municipale. En 2015, elle va poursuivre ses efforts en ce sens à travers deux dispositifs : le portail citoyen et la mise en place d'un guichet unique.

Démarches en ligne : quand l'administration vient à la maison

► **Le portail citoyen de la Ville de Caluire et Cuire** (accessible via www.ville-caluire.fr) permet déjà de faire plusieurs démarches en ligne (signalement d'une nuisance, préinscription à l'école, inscription au restaurant d'enfants, réservation de la salle des fêtes...). Au cours de l'année 2015, leur nombre va progressivement augmenter afin que de plus en plus de services soient dématérialisés.

► **Guichet unique : simplifier le quotidien des familles.** Inscription des enfants à l'école, au restaurant scolaire, au centre de loisirs... Bientôt, vous n'aurez plus à vous déplacer d'un service municipal à l'autre pour effectuer ce type de démarches. Grâce au guichet unique, toutes les démarches liées à votre famille pourront être effectuées dans un même lieu, auprès d'un même agent municipal.

Extension de la vidéoprotection

117 caméras de vidéoprotection sont actuellement installées dans les différents quartiers de Caluire et Cuire. Une réflexion est en cours pour étendre ce dispositif et installer de nouvelles caméras sur les sites identifiés comme étant sensibles.



Extension des horaires de la police municipale

Depuis le 1^{er} mars 2015, les horaires de la police municipale ont été élargis : la patrouille intervient désormais tous les jours, y compris le dimanche.

Les effectifs sont également renforcés, avec 16 agents, répartis en 5 équipes, prêts à intervenir : du lundi au vendredi 7h à 2h, le samedi de 8h à 14h et de 16h à 2h et le dimanche de 19h à 2h.

Numéro de téléphone : 04 78 98 81 47

Dispositif « vigilance citoyenne »

La Ville de Caluire et Cuire a décidé de mettre en place, en partenariat avec la police nationale, le dispositif « vigilance citoyenne » sur son territoire. Ce dispositif, comme son nom l'indique, repose sur la participation citoyenne et permet aux habitants volontaires de s'impliquer pour améliorer la sécurité de leur quartier. Ceux-ci exercent une vigilance passive et bienveillante et signalent tout fait anormal aux forces de l'ordre, leur permettant ainsi d'agir plus rapidement en cas de nécessité. Ce dispositif, en cours de déploiement, vous sera plus largement présenté dans le prochain numéro de Rythmes.



Environnement et solidarité

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée, le mercredi 18 mars dernier, une après-midi entière placée sous le signe de l'environnement et de la solidarité.



Armés de pelles et d'arrosoirs et arborant fièrement leur écharpe tricolore, les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants (CME) ont participé, aux côtés de jardiniers municipaux et sous les yeux de leurs homologues du Conseil municipal « adulte », à la plantation de 6 nouveaux arbres sur notre commune. Une démarche qui dépasse largement le simple embellissement de notre commune, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre de l'opération « Les arbres de la solidarité », initiée par l'association Le foyer Notre-Dame des sans-abri.

Arbres solidaires

Le principe de cette opération est simple : pour chaque arbre planté, la Ville verse un don de 1000 euros à l'association, qui pourra ainsi contribuer au financement

de l'accueil de personnes sans-abri au sein du centre d'hébergement et d'insertion Gabriel Rousset (rénovation du bâtiment, achat de matériel, renforcement de l'accompagnement social des personnes accueillies...).

Une charte pour s'engager

À la suite de ces plantations, la Ville de Caluire et Cuire a signé la Charte de l'arbre. Ce texte, élaboré par le Grand Lyon, a pour objectif de mieux prendre en compte l'arbre dans les projets d'aménagement, qu'ils soient publics ou privés. Il s'agit notamment de privilégier la diversité des espèces et de sélectionner celles qui s'adapteront le mieux à leur environnement afin de réaliser des économies d'eau et d'entretien.



Week-end **intergénérationnel**

Samedi 28 mars :
Le repas de l'amitié...

Plus de 1 500 convives et 200 bénévoles ont participé au traditionnel Repas de l'amitié, samedi 28 mars dernier, sous le grand chapiteau installé sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Bonne humeur, musique et bons petits plats... Cette année encore, tous les ingrédients d'un Repas de l'amitié réussi étaient réunis ! Accueillis comme il se doit à l'entrée du chapiteau par les élus, les convives ont ensuite pu déguster le repas concocté par l'équipe de la cuisine centrale. Sur scène, des artistes ont présenté des chants et des danses d'Espagne, du Maghreb, du Brésil et de nombreux autres pays au cours d'un spectacle autour des cabarets du monde. Et comme il est de tradition, le repas s'est achevé par un bal, au son de l'accordéon. Merci aux bénévoles et aux nombreux agents municipaux qui ont permis de faire de ce repas un succès !



Dimanche 29 mars :
Le Village des bambins...

Le lendemain, plus de 1 000 personnes sont venues sous le grand chapiteau pour s'informer et pour partager un agréable moment en famille.

S'informer et s'amuser... Tels étaient les maîtres-mots de cette journée placée sous le signe de l'enfance, de l'adolescence et de la famille. Les parents, accompagnés de leurs « bambins », ont défilé toute la journée sous le chapiteau afin de se renseigner sur les nombreux services, municipaux ou non, auxquels ils peuvent avoir recours dans leur vie quotidienne pour leurs enfants. Mais, à côté des stands d'informations, étaient également proposées de nombreuses animations : jeux en bois, ateliers jardinage, découverte des saveurs, maquillage...

Une conférence intitulée « enfants et écrans » et un spectacle de clowns sont venus rythmer cette belle journée.



Chantier jeunes

Six jeunes de 12 à 14 ans participaient début février à un chantier de rénovation d'immeuble, encadrés par des éducateurs spécialisés de l'association Les amis du jeudi dimanche.

Depuis 70 ans, la fondation *Les amis du jeudi dimanche* (AJD) accompagne enfants, adolescents et jeunes adultes en situation difficile vers l'autonomie et la citoyenneté. Six jeunes âgés de 12 à 14 ans et trois éducateurs de prévention spécialisée ont monté ensemble un projet de chantier, afin de contribuer au financement d'un séjour itinérant d'une semaine en vélo prévu au printemps.

Encadrés par leurs éducateurs, les jeunes ont rénové le hall d'un immeuble de Saint-Clair, chantier confié par Grand Lyon Habitat. Ils ont ainsi connu leur première expérience professionnelle, le travail en équipe, la responsabilité et la précision que demande un chantier. Cela fait écho aux objectifs de formation, de professionnalisation, et d'éducation défendus par les

AJD et les adolescents sont sortis enrichis de cette expérience. La suite du projet va être également intéressante, car les jeunes vont préparer leur voyage et se fixer de nouveaux objectifs.

Le chantier de rénovation s'est bien passé et les jeunes ont remis les clés le lundi 16 février, avec le sentiment du devoir accompli.



Deux jeunes Caluirards

médailleurs d'or au concours

« Un des meilleurs apprentis de France »

Jean-Baptiste Bachelier et Thomas Lebreton ont reçu la médaille d'or de ce prestigieux concours, qui récompense la qualité de travail et la créativité des jeunes apprentis.

Jean-Baptiste Bachelier

Jean-Baptiste Bachelier, compagnon du Devoir en sellerie, a reçu la médaille d'or au concours « Un des meilleurs apprentis de France ». Le jeune Caluirard a rejoint les Compagnons du Devoir à l'âge de 15 ans, parce qu'il souhaitait découvrir un métier et également en raison de leur renommée. Il a passé un CAP en alternance au Centre de formation des apprentis (CFA) de Vaise et s'est rapidement passionné pour le travail du cuir, notamment tout ce qui concerne la bagagerie. Pour le concours, il a réalisé une superbe pièce destinée au pont d'un bateau, « La rose des vents ». Jean-Baptiste Bachelier, comblé par sa médaille d'or, est parti dans la foulée faire son chemin de compagnon. Il est cette année dans le nord de la France et réalise des prototypes pour un célèbre magasin de sport.

Thomas Lebreton

Thomas Lebreton, couvreur-zingueur, a également été récompensé par la médaille d'or lors de ce concours, pour son toit monté d'une lucarne. Le jeune Caluirard a connu les Compagnons du Devoir grâce à son père, et il a appris chez eux un métier, mais aussi des valeurs fortes comme la discipline et la persévérance. Après l'obtention de son diplôme, il est parti en région bordelaise pour intégrer une entreprise, le voyage étant l'un des atouts qu'offrent les Compagnons du devoir. Thomas Lebreton s'est pris de passion pour son métier et il souhaite poursuivre son apprentissage à l'étranger, avant de créer plus tard, sa propre entreprise.



Jean-Baptiste
Bachelier



Georges Corbel, une légende du hockey

Rythmes souhaite rendre hommage au Caluirard Georges Corbel, décédé le 18 février dernier, et considéré comme l'un des plus grands joueurs français de hockey sur gazon.

Une étoile du hockey s'en est allée avec la disparition de Georges Corbel, il y a quelques semaines. Né en 1942, ce Caluirard a rayonné pendant des années au sein de la section hockey du FCL, mais également en équipe de France, dont il a revêtu le maillot à 85 reprises. « *C'était un joueur incroyable, mais également un meneur d'hommes et un grand compétiteur* », explique Yves Prud'hon, ancien partenaire de Georges Corbel et actuel président du FCL.

Georges Corbel commence le hockey à l'âge de 12 ans et s'illustre rapidement au poste d'avant-centre. Il devient un membre incontournable de la fantastique équipe du FCL de Caluire et Cuire, qui remporte 10 titres de champion de France d'affilés, entre 1968 et 1977 (record inégalé en 1^{re} division dans un sport collectif). « *Nous étions une équipe de copains et Georges en était le leader technique, en plus d'être le capitaine* », poursuit Yves Prud'hon.

Georges Corbel a participé aux Jeux olympiques de Rome, de Mexico et de Munich avec l'équipe de France, classant régulièrement son pays dans le top 10 mondial. À la fin de sa carrière de joueur, il devient entraîneur du FCL, puis sélectionneur de l'équipe de France, avant d'être nommé président de la Fédération française de hockey.

Georges Corbel était ingénieur en physique nucléaire de profession, il était marié et avait deux enfants. Le terrain de hockey de Caluire et Cuire a été baptisé à son nom.



La Légion d'honneur remise à **Sylvain Habouzit**

Sylvain Habouzit, ancien combattant durant la Seconde Guerre mondiale a reçu la Légion d'honneur, le 7 mars dernier, des mains du Général Proust.

L'histoire de Sylvain Habouzit est peu banale. Comme bon nombre de jeunes Français au milieu de la Seconde Guerre mondiale, Sylvain Habouzit part effectuer son Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Mais au lieu d'attendre la fin de son service, il refuse les conditions de travail et décide de rejoindre la résistance française. Après une première tentative d'évasion qui échoue, il est transféré dans un autre camp, d'où il réussit cette fois à s'échapper. Il traverse ensuite toute l'Allemagne en voyageant caché sous des trains. Une fois la frontière passée, il rejoint la résistance dans la Haute-Loire et lutte jusqu'à la libération.

Témoignage

Après la guerre, Sylvain Habouzit rédige des articles sur son aventure et reçoit plusieurs prix. Il travaille ensuite pendant des années en tant que responsable de librairie et d'imprimerie, dans la région de Saint-Chamond. Depuis quatre ans, il est désormais pensionnaire de la résidence des Canuts, à Caluire et Cuire. Sylvain Habouzit a reçu la Légion d'honneur avec la discrétion qui le caractérise, flatté d'être récompensé pour son courage, mais surtout heureux de partager ce moment avec sa famille.



Bravo à Manuel Berland !

Fill up média, la société créée par ce jeune Caluirard avec trois associés, vient de remporter le prix du jeune entrepreneur de l'année !

Le concept proposé par cette société est novateur et original : proposer aux annonceurs de diffuser leurs spots publicitaires sur des écrans installés sur les pompes à essence. Un excellent moyen de toucher plusieurs millions d'automobilistes par semaine, à un moment de disponibilité important : la prise de carburant.

Crèche...

mais pas que !

À Caluire et Cuire s'est ouvert le 1^{er} avril un espace tout nouveau, dédié à l'enfance... et aux parents : Mon P'tit Univers cumule les prestations d'une micro-crèche et les services d'un lieu dédié au sport et au bien-être.



Agathe Alart a parfaitement mis en place ce concept novateur : d'abord, la micro-crèche, pour une dizaine d'enfants dans un bel espace de 130 m² avec un jardin de 50m². La structure accueille les enfants sur une amplitude horaire large : de 7h30 jusqu'à 19h30 du lundi au vendredi. L'équipe est composée de 4 personnes qualifiées et diplômées, et propose aux tout-petits des activités multiples (yoga, éveil musical, jardinage...) dans un espace adapté au bien-être de l'enfant et à son évolution. Et pour ceux qui n'ont toujours pas de solution pour cet été, un forfait spécial vacances est mis en place.

Service plus !

Crèche, donc, mais « pas que »... Un étage plus bas, les adultes sont également les bienvenus, dans un espace rien que pour eux... Car depuis l'ouverture de Mon P'tit Univers, des cours de renforcement musculaire, de zumba fitness et de stretching sont organisés le mercredi soir (17h15, 18h et 18h45). Du coaching en équipe et individuel seront également suggérés. Et d'autres propositions suivront : baby-gym, massage pour bébé, danse biodynamique... Enfin, dès septembre une ostéopathe proposera ses services. Les enfants bien gardés et les parents en forme : qui dit plus, et mieux ?!

1039, chemin Pierre Drevet
07 61 51 06 06

Page Facebook : Mon P'tit Univers
et site : www.monptitunivers.fr
Mail : monptitunivers.caluire@gmail.com

Bienvenue à ...

Dr KAREN PERDIGAL
Médecin Généraliste
12, place Gutenberg
04 81 91 52 16
doc.perdigal@icloud.com

Cartes d'identité :

attention, délais d'obtention rallongés !

Depuis début mars, un allongement des délais nécessaires à l'obtention des cartes nationales d'identité est constaté. Une situation qui pénalise bon nombre de Caluirards.

Soyez vigilant !

Le 10 mars dernier, les services de la Préfecture du Rhône ont informé la mairie de l'allongement des délais nécessaires à la fabrication des cartes nationales d'identité, qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une création (1^{ère} demande, perte ou vol).

Une situation subie par la mairie

La Ville de Caluire et Cuire déplore cette situation, mais ne peut que la constater et la subir. En effet, si elle se charge d'enregistrer les demandes de création ou de renouvellement de cartes d'identité ou de passeports, elle transmet ensuite directement le dossier au service de l'État compétent qui se charge de son traitement et de la fabrication des documents. Les services de la mairie sont donc totalement dépendants des délais imposés. En outre, n'ayant été informés

que le 10 mars dernier des retards pris, ils n'ont pu avertir les usagers plus tôt. Le service état civil fait ce qu'il peut pour régler les problèmes les plus urgents, en proposant, quand c'est possible, l'établissement d'un passeport pour lequel les délais de fabrication sont théoriquement moins longs (environ 3 semaines). Toutefois, cette situation n'est pas la panacée, puisqu'elle entraîne automatiquement une augmentation des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous permettant l'établissement d'un passeport (environ 25 jours actuellement).

Pourquoi ces retards ?

Traditionnellement, les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité explosent toujours à cette période de l'année. Qu'il s'agisse de préparer un voyage ou de se présenter à un examen ou à un concours, nombreuses sont les personnes à effectuer cette démarche entre les mois de janvier et mai... Mais cette année, la fabrication des titres n'a pas pu absorber la hausse habituelle des demandes, ce qui explique les retards constatés.



Ces délais sont actuellement de 54 à 57 jours pour un renouvellement et de 74 à 77 jours pour une création.

Des délais environ deux fois supérieurs à la normale...

Devant ces retards que nous déplorons, nous ne pouvons que vous conseiller d'anticiper au maximum vos démarches liées à l'établissement ou au renouvellement de vos documents d'identité.



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

LIBERTÉ INFORMATIQUE est là !

PIERRE LUBRANO di DIEGO
06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro
Guillaume Bonjean
06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



DEVIS GRATUIT

PLOMBERIE - SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ

NEUF / RÉNOVATION
INSTALLATION / DÉPANNAGE

SARL BTTR, Bonhomme Franck
10 chemin de la croix, 69450 St-Cyr-au-Mt-d'Or
Tél : 06 66 52 48 10 / 04 78 22 24 41
btrr@hotmail.fr

Les chaussures de Manigot

ROBEEZ' Bellamy GUN
KICKERS Little Mary

Converse GEOX superfit. catimini

Chaussures pour enfants

Du MARDI au SAMEDI
de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H00
56 rue Jean Moulin - 69300 Caluire et Cuire
04 78 98 85 52



Mémorial Jean Moulin : ouverture exceptionnelle

À l'occasion de la commémoration des 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Mémorial Jean Moulin sera exceptionnellement ouvert le vendredi 8 mai, de 10h à 12h et de 15h à 18h.



Renseignement au 04 78 98 85 26.

Les expositions de l'Atrium

Caluire Loisirs et Familles

Du 11 au 23 mai

Venez découvrir les travaux réalisés par les artistes amateurs de l'association Clef. « Le ciel » et « la figure humaine », sont quelques uns des thèmes explorés avec la sanguine, l'encre, le pastel tendre ou encore l'acrylique et diverses techniques mixtes.



ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE
Place du Dr Dugoujon
Entrée libre du lundi au
vendredi, de 8h30 à 12h15 et
de 13h30 à 17h et le samedi, de
8h30 à 12h.

À noter dès maintenant...

Du 29 mai au 27 juin, vous sera proposée une exposition consacrée aux roses du 19^e siècle, avec des œuvres du peintre aquarelliste Édouard Maubert... Plus d'informations dans le prochain numéro.

Visite guidée de la chapelle Saint-Joseph



Mardi 19 mai, à 15h. (Durée : 1h30). Chapelle Saint Joseph - Hôtel de Ville : place du Dr Dugoujon. Animée par Nikola Piperkov, enseignant vacataire en histoire de l'art à Lyon 2 et doctorant à la Sorbonne.
Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans.
Réservation obligatoire au 04 78 98 80 66.

Conférence

Des troubadours
aux symbolistes :
la peinture à Lyon
au XIX^e siècle



Mardi 5 mai, à 18h30

Par Nikola Piperkov, chargé
de cours en histoire de l'art à
l'Université Lumière Lyon 2

Au XIX^e siècle, Lyon est le siège d'une prestigieuse Académie picturale qui devient une véritable école lyonnaise. Les artistes s'inspirent du passé et l'idéalisent dans des représentations fantaisistes. Cette conférence présente les particularités de cette école, notamment la peinture troubadour, le paysage en plein-air, le renouveau de l'art paléochrétien et la peinture symboliste.



Bibliothèque Municipale
Mardi 5 mai, à 18h30
Nombre de places limité
Inscription obligatoire au
04 78 98 80 66

La bibliothèque municipale



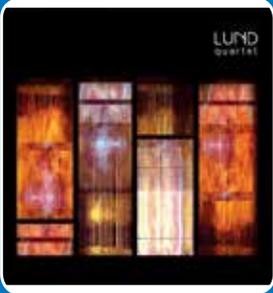
Flashez ce code avec votre smartphone ou votre tablette pour plus d'informations sur les documents proposés

Place du Docteur Dugoujon - 04 78 98 81 00
 bibliotheque@ville-caluire.fr - Site Internet : bm.ville-caluire.fr
 Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,
 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 16h.

Plaisir de lire et d'écouter...

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous

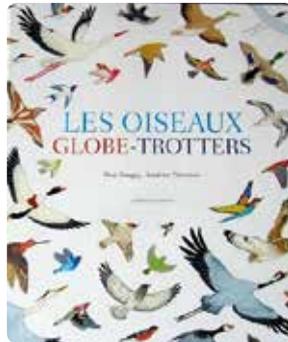
Sélection musique et arts du spectacle



Lund Quartet

Mais pourquoi sommes-nous saisis par ce son ? Par la musique, mais d'abord par le son... Lund Quartet est un piano-basse-batterie à peine augmenté d'un thérémine (instrument de musique électronique) et des platines d'un DJ. Mais d'où vient un tel son ? De Bristol ! Bristol, Angleterre, la ville-signature sonore de Massive Attack, Tricky, Portishead,... Tous des références « électro-rock ». Lund Quartet sur la voie d'un électro-jazz « à la Bristol » ? À suivre ! (sur scène, avant un nouvel enregistrement ?) Lund Quartet / Simon Adcock, Jake Wittlin, Sam Muscat, Rob Childs. - 2011
 À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale.

Sélection jeunesse



Les oiseaux globe-trotters (à partir de 9 ans)

La migration des oiseaux vous fascine ? Envolez-vous avec ce beau documentaire pour découvrir pourquoi ils décident de partir, comment ils se transforment pour parcourir des milliers de kilomètres, comment ils s'orientent. Les champions de la migration vous invitent à les suivre dans leur périple.

Les oiseaux globe-trotters / Fleur Daugey. - Actes sud junior, 2014

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale.

Sélection adultes



Le Parlement des invisibles

Ce manifeste exprime l'impression d'abandon de nombreux Français qui se sentent oubliés. Il appartient à la collection « Raconter la vie » qui donne la parole aux anonymes ou à des personnes célèbres, mêlant témoignages, analyses sociologiques, enquêtes journalistiques et littérature. Sept titres passionnants pour comprendre notre société sont disponibles à la bibliothèque.

Le Parlement des invisibles / Pierre Rosanvallon - Seuil, 2014. - (Raconter la vie)

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale

L'agenda

de la bibliothèque municipale

Pour les enfants

SÉANCES DE LECTURE

Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...

Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans*)

Mercredi 6 mai, de 10h15 à 10h45

Samedi 23 mai, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)

L'Heure du Conte (3-6 ans*)

Mercredi 13 mai, à 16h

Entrée libre

** Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.*

Pour les adultes & adolescents

BULLES SONORES POUR OREILLES CURIEUSES

Découvrez la musique avec des passionnés...

Vendredi 22 mai, à 17h30

Thème de la séance : Le Blues

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la date

Pour tous

NOUVEAU SERVICE : WIFI

Accédez à internet à partir de votre ordinateur portable, votre tablette ou votre téléphone grâce à la connexion Wifi de la bibliothèque municipale.

Ce service est accessible dans les salles d'étude du secteur jeunesse et du secteur adultes, ainsi qu'au secteur musique et arts du spectacle, sous condition d'être abonné personnellement à la bibliothèque municipale.

Pour vous connecter, renseignez-vous sur place auprès des bibliothécaires.

Pour les adultes

HISTOIRES D'EN PARLER

Échangez des idées de lecture et partagez des coups de cœur en toute simplicité...

Mardi 19 mai de 18h à 20h

Thème de la séance :

Les auteurs des Assises internationales du Roman.

Entrée libre.

LECTURES À VOIX HAUTE

Du mardi au vendredi à 16h et le samedi à 11h et à 15h (en fonction de la présence de lecteurs).

Un espace de lecture s'ouvre à toutes celles et ceux qui souhaitent partager leurs « pépites » en les lisant à voix haute. On s'installe derrière le pupitre, on cite l'ouvrage et on lit l'extrait. Seule restriction : le passage retenu sera tiré d'un ouvrage de la bibliothèque municipale.

On peut aussi venir écouter, tout simplement.

Secteur adultes (2^e étage)

Le Ciné Caluire vous propose...

Le labyrinthe du silence

Du 20 au 26 mai

En version originale sous-titrée

Un film de Giulio Ricciarelli

*Avec Alexander Fehling et
André Szymanski*

Allemagne 1958 : un jeune procureur découvre des pièces essentielles permettant l'ouverture d'un procès contre d'anciens SS ayant servi à Auschwitz. Mais il doit faire face à de nombreuses hostilités dans cette Allemagne d'après-guerre. Déterminé, il fera tout pour que les allemands ne fuient pas leur passé.



?

CINÉ CALUIRE

36, avenue Général de Gaulle

04 78 98 89 86

www.cinecaluire.org

Sélection cinéma

Le Méliès

vous propose...

Everything will be fine

Un film de Wim Wenders, avec James Franco, Charlotte Gainsbourg, Marie-Josée Croze

Du 13 au 18 mai

Après une dispute avec sa compagne, Tomas, un jeune écrivain en mal d'inspiration, conduit sa voiture sans but sur une route enneigée et percute mortellement un jeune garçon. Après plusieurs années, et alors que ses relations volent en éclats et que tout semble perdu, Tomas trouve un chemin inattendu vers la rédemption. Mais au moment où il pensait avoir passé ce terrible événement, Tomas apprend que certaines personnes n'en ont pas fini avec lui...



?

LE MÉLIÈS

67, chemin de Vassieux

04 72 27 02 07

www.lemelies.org

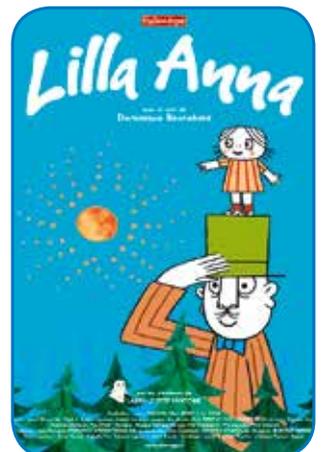
Le P'tit
ciné du
Méliès

Lilla Anna

À partir de 3 ans

**Le mercredi 13 mai,
à 16h**

Petite Anna (Lilla Anna en suédois) découvre le monde qui l'entoure en compagnie de son Grand Oncle, un oncle aussi grand qu'elle est petite, aussi peu aventurier qu'elle est courageuse. La projection sera suivie du p'tit goûter !



Infos santé

Sécurité Sociale • Soucieuse d'assurer le maintien de tous les services apportés aux Caluirards, la Ville de Caluire et Cuire a réinstallé une boîte aux lettres à l'entrée du CCAS et se charge d'acheminer quotidiennement et gracieusement votre courrier à destination de la CPAM.

Numéro d'appel national : 3646
(prix d'un appel local) - www.lyon.ameli.fr

CRAM – Retraite • Contact : **39 60**

Urgence médicale • Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 16, quai Général Sarrail 69006 Lyon - 04 72 33 00 33.

Pharmacies de garde • Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n°**3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

Infos pratiques

Nouvelle déchèterie • Impasse des Lièvres

Horaires : Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.
Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.
Fermeture jours fériés.

Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

Sécurité

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords :

Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :
1 / Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

2/ Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.

3/ Le code d'entrée de l'immeuble.

Important : si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

Permanences

Député : Philippe COCHET

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocats conseil - Sur rendez-vous : 04 78 98 80 88

Conciliateur - Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts :

1 rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

Horaires des services municipaux

Hôtel de Ville - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Le samedi, de 8h30 à 12h (état civil uniquement)

04 78 98 80 80

Police municipale - Place du Dr Dugoujon

Secrétariat : Du lundi au vendredi : de 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h

Patrouille : Du lundi au vendredi : 7h - 2h.

Samedi : 8h - 14h et 16h - 2h. Dimanche : 19h - 2h

04 78 98 81 47

Urbanisme, cadastre - Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h - 04 78 98 80 53

CCAS - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Sauf jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h - 04 78 98 80 84

Service petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Relais d'accueil de la petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle (04 37 92 92 32)

et 115, avenue de Flemming (04 72 27 10 43) : Du

lundi au jeudi, de 8h30-12h et de 13h30 à 17h (18h

les lundis). Le vendredi, de 8h30 à 18h. Le samedi :

de 8h30 à 12h30. (RDV conseillés).

Service éducation - 37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 à 17h

04 37 92 95 93

Caluire Juniors - 19, montée des Forts

Hors vacances scolaires :

Mardi/jeudi 9h-12h/14h-18h - Mercredi 8h - 18h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h-18h

04 72 07 48 80

Caluire Jeunes - 16, rue Frédéric Mistral

Hors vacances scolaires : les lundis, mardis, jeudis et

vendredis, de 9h à 12 et de 14h à 18h et le mercredi,

de 8h à 18h - **Vacances scolaires :** du lundi au

vendredi, de 8h à 18h - 04 72 27 05 13

Service de la Restauration - 98, rue Pasteur

Du lundi au vendredi : 8h -12h15/13h15 -17h,

sauf mercredi : 8h-12h (Période d'inscription :

8h-17h, sauf mercredi : 8h-12h) - Fermé pendant les

vacances scolaires (Permanence téléphonique pour les retraités : 8h-12h au 04 78 23 19 09)

04 78 23 37 17

Service vie associative

14, rue du Capitaine Ferber

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 78 30 38 00

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».

Majorité

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chères caluirardes, chers caluirards,

Comme vous le savez sans doute, la situation des finances publiques de la France est très préoccupante. À la fin du 4^e trimestre 2014, la dette publique s'établit à plus de 2000 milliards d'euros (95% du PIB), en hausse de 4,3% sur un an. La France s'endette de 4640 euros de plus chaque seconde.

L'Etat représente 32% des dépenses publiques en France, mais 80% de la dette. A contrario, les collectivités locales qui représentent que 11% de l'endettement public, sont à l'origine de 21% des dépenses. Les collectivités locales ne sont donc pas systématiquement les mauvais élèves, comme certains voudraient le faire croire.

Nous ne sommes pas contre la réduction des déficits publics, bien au contraire. Nous mesurons tout à fait l'urgence nécessaire de ramener les dépenses publiques vers les fondamentaux, vers les missions d'intérêt général. Nous sommes également convaincus, comme une très large majorité de nos compatriotes, que la France souffre d'un trop d'impôts et d'un trop de taxes. Le niveau ahurissant de la fiscalité actuelle étouffe l'initiative, sanctionne l'effort, empêche toute reprise de la consommation et finit par encourager l'assistanat. Absurde et dangereux.

Dans ce contexte de dettes publiques et d'une fiscalité pénalisante pour les ménages et les entreprises, les élus doivent prendre toutes leurs responsabilités.

Augmenter les impôts comme le font Lyon et plusieurs communes de l'agglomération ne va pas dans ce sens. A Caluire et Cuire, depuis 12 ans, les taux d'imposition n'ont pas augmenté. Cela semble naturel pour certains, facile pour d'autres. Il n'en est rien. Maintenir cette fiscalité demande des élus impliqués dans leur mandat, des efforts quotidiens des agents de la Ville, une optimisation permanente de l'organisation des services, une forte et constante mutualisation. La qualité de cette gestion courante est saluée par des 19/20 ou 20/20 par plusieurs organismes indépendants.

Désormais, avec la baisse brutale des dotations de l'état, tout le monde va devoir modifier encore son fonctionnement, accepter quelques changements supplémentaires. Le budget de Caluire et Cuire repose pour l'essentiel sur les impôts locaux, votre argent.

Les associations caluirardes qui perçoivent cette année encore 95 %

des subventions nous ont montré lors de la rencontre du 14 mars cette capacité d'adaptation et ce sens de l'intérêt général.

Car oui, le vrai sens des responsabilités c'est bien cela. Tenir compte des contraintes économiques, tenir ses promesses, expliquer avec franchise et transparence, et chercher des solutions plutôt que d'imposer ménages et entreprises. Le citoyen est lassé d'entendre des promesses, il attend des actes et juge les résultats.

Le sens des responsabilités c'est aussi et avant tout l'exemplarité des élus. A ce titre nous condamnons fermement l'augmentation des indemnités des élus métropolitains votée par la majorité de M. Gérard Collomb. La Métropole proposée sur le papier devait faire mieux, plus et pour moins cher. Pour le moment seuls les indemnités des élus et les impôts des contribuables augmentent. Les élus Ump dont nos 4 élus Caluirards ont voté contre cette augmentation.

Les élus de la Majorité municipale

Philippe COCHET, Député-Maire, conseiller communautaire, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Jean-Pierre PATUREL, adjoint délégué aux sports, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Pierre NOUELLE, adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux anciens combattants, Irène BASDEREFF, conseillère communautaire, Gaël PETIT, conseiller communautaire, Chantal CRESPIY, conseillère communautaire, Eric FORQUIN, Conseiller délégué, Damien COUTURIER, Conseiller délégué, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, Conseillère déléguée, Fabien MANINI, Conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, Conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Charlotte CARLE, Hervé CHAVANE, Patrick CIAPPARA, Mamadou-Diang DIALLO, Sophie FRANCOIS, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Frédéric JOUBERT, Laëtitia NICAISE, Michel PROST, Abdelaziz TAKI et Viviane WEBANCK.

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

«Caluire vit à crédit»

Lors des rencontres de quartier, le Maire a pu exposer combien tout est pour le mieux à Caluire, « les dépenses sont maîtrisées, les emprunts sont de plus en plus faibles, les projets engagés vont être réalisés ». Il n'y aurait donc selon lui qu'un seul problème : le « matraquage du gouvernement sur les communes » !

C'est pourquoi, Monsieur le Maire se trouverait contraint de différer tant de modestes dépenses pourtant bien nécessaires : ici des rampes d'escaliers, là des aménagements de proximité, même les sanitaires du marché, si médiocres soient-ils, devront le rester encore longtemps. Quant aux projets de rénovation des écoles, rien en perspective, que « la réparation des fuites », toujours pas de préau à Jules Verne...

Nous avons une autre explication : De 2008 à 2013, les dépenses d'équipement cumulées ont été de 53.6M€, dont 35M€ financés par des emprunts. Coût : 5M€ en 2015 (2.5M€ en 2008). Fin 2015 : la dette

flirtera avec les 50M€ soit plus de 1150€ par habitant.

Les dotations de l'Etat ont diminué entre 2008 et 2015 de 30% soit -1.8M€. C'est la contribution de toutes les collectivités territoriales à l'effort de réduction des déficits publics, mais aussi de solidarité entre les communes selon leur potentiel fiscal. Dans la même période la recette des impôts communaux, a augmenté à Caluire de 5 millions (21 M€ en 2008 et 26 en 2015).

Autre difficulté : la commune va payer une amende de 285.000€ en 2015. En effet, l'insuffisance chronique de la construction de « logements sociaux » va être sanctionnée ; pourtant, plus de 50% des caluirards pourraient prétendre à l'attribution de ces logements.

Voilà les conséquences d'une politique de travaux discutable, mal répartie au fil des années. Voilà pourquoi la majorité UMP de Caluire est contrainte à toutes sortes de mesures d'austérité.

Caluire et Cuire en Mouvement (PS - EELV)

Caluire et Cuire Bleu Marine

Les associations vivent de l'argent public, notre rôle est bien évidemment de vérifier l'emploi de l'argent du contribuable chaque fois qu'une association fait une demande de subvention à la mairie. En période de disette budgétaire il est nécessaire de savoir pourquoi et comment l'argent du contribuable est utilisé, nous avons d'ailleurs été mandatés pour cela en tant qu'élu. Nous avons voulu consulter le rapport de finances et le rapport d'activité concernant l'ARGEV, curieusement, la

mairie ne dispose d'aucun document sur cette association ! En clair nous ne pouvons pas connaître le montant des dons qu'elle reçoit, les subventions versées par d'autres collectivités, l'usage fait de l'argent récolté, bref , nous n'avons pu avoir aucune information pour nous permettre de délibérer utilement en conseil municipal. Pour conclure, le conseil a voté l'attribution à cette association une somme de 1300 euros. caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com

Caluire et Cuire citoyens

Il y a de cela une année, 10% des Caluirards nous faisaient confiance en nous octroyant 2 sièges au conseil municipal. Nous avons alors présenté un discours politique différent construit autour du bon sens et de l'innovation.

En ces temps troubles et après le séisme du 7 janvier nous sommes plus que jamais attachés aux valeurs de la République. L'ostracisme, l'extrémisme, la vindicte, l'ignorance, les raccourcis intellectuels peuvent être combattus par la Culture et l'Education.

Dans cette commune, symbole de la résistance à travers Jean Moulin, nous avons l'immense responsabilité de l'histoire.

L'engagement citoyen devient une nécessité. Au sein de Caluire se trouve un réseau important d'Associations dans lesquelles chacun d'entre vous peut agir.

EC/LM

contact@caluirecitoyens.fr

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Conseil municipal du 16/03 : la majorité UMP a choisi de réduire de 5% les subventions aux associations ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale. Cette réduction que le maire prévoit de reconduire en 2016 et 2017, lourde de conséquences pour les associations, ne représente que 79 000 € soit 0,19 % du budget de fonctionnement de 42 M d'€ ou 10 %

de la subvention de 785 000 € accordée au Radiant. D'autres options étaient possibles, c'est pourquoi nous condamnons ce choix qui a contribué à justifier notre vote contre le budget primitif.

contact@frontdegauche5.fr

-40% | sur toutes les *marques*
de *montures* et *verres optiques*



+2^{ème} | paire de *marque*
à votre vue *offerte*,
même de *luxe*,
à choisir librement en magasin.

L'Offre Unique* : valable jusqu'au 31/07/2015. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs. 2^e paire offerte : monture de MARQUE de valeur inférieure ou égale à la monture achetée après remise, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux ou progressifs (-6/+6 cyl.4 de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Photo non contractuelle.

-40% | sur toutes les *marques*
d'appareils auditifs



+1 | paire de *lunettes*
à votre vue *offerte*

Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2015. Offre inédite : lunettes offertes pour l'achat d'une paire d'appareils auditifs : 1 monture *Quadrant* de valeur d'un montant maximum 99 € + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux (-6/+6 cyl.4). Hors forfaits et non cumulable. Exclusivement dans nos centres d'audition et dans votre magasin Optical Center. Conditions en magasin. Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

CALUIRE-ET-CUIRE*

86, av. du Général Leclerc
À côté d'Auchan Caluire et Midas
Bus : 41 arrêt : Centre Cial Auchan

04 78 28 12 36
OPTIQUE & AUDITION



**OPTICAL
CENTER**
OPTIQUE & AUDITION

www.optical-center.com

Secours catholique

Cet été, devenez famille de vacances !

Le Secours catholique recherche des familles souhaitant accueillir un enfant pendant l'été prochain, afin de lui faire connaître le bonheur de partir en vacances.

L'Accueil familial de vacances (AFV) du *Secours catholique* permet à des enfants (de 6 ans à 18 ans) de partir en vacances grâce à une famille qui accepte de "partager ses vacances". Devenir famille de vacances, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échange ; c'est permettre à sa famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant. Une expérience inoubliable bénéfique à tous !

Les enfants sont accueillis par la famille de vacances pour un séjour de 2 à 3 semaines. Chaque famille accueille un seul enfant, elle est à son écoute et

reste attentive à son évolution. Elle est accompagnée dans sa démarche par un bénévole du *Secours catholique* qui répondra à ses questions avant, pendant et après le séjour.

Même si vous n'avez pas encore vos dates précises pour les prochaines vacances, n'hésitez pas à contacter le Secours catholique pour en savoir plus !



SECOURS CATHOLIQUE

04 72 33 38 38

e-mail : rhone@secours-catholique.org

Site internet :

rhone.secours-catholique.org



ALC Judo

Encore une ceinture noire !

La section Judo-Jujitsu de l'Amicale Laique Caluire (ALC) peut s'enorgueillir de compter parmi ses membres 51 ceintures noires !

En effet, après Alain Perrault et Robert Desmouiller, dont nous vous parlions le mois dernier, un nouveau membre du club a obtenu la récompense tant convoitée.

Il s'agit de Florian Argaud, qui a fraîchement basculé dans ses 17 ans et qui n'est autre que le fils de Stephan Argaud, nouvellement investi dans ses fonctions de Président de la section Judo. Beaucoup d'émotions pour cette réussite, qui en appellera d'autres...



Caluire loisirs et familles Des activités utiles et conviviales !

En cette fin d'année scolaire, il est bon de penser déjà à la rentrée de septembre.

Parmi ses nombreuses activités, Caluire loisirs et familles (CLEF) vous propose des activités à la fois conviviales et utiles, qui vous donneront la satisfaction d'avoir réalisé une œuvre personnelle.

L'atelier « réfection de sièges » vous permettra de refaire de façon tapissière traditionnelle sièges et fauteuils.

Grâce à l'atelier « couture », vous apprendrez la coupe, les retouches et la création de vêtements.

Lors de l'atelier « peinture sur porcelaine, soie, tissus et bois », vous confectionnerez des objets décoratifs et utiles

L'atelier dessin et peinture vous permettra de laisser parler votre imagination et fera de vous des artistes.

Dès maintenant, les personnes intéressées peuvent contacter l'association !

Sachez également que l'association est ouverte à toute idée concernant la création de nouvelles activités au sein de CLEF...



?

CLEF

36A, rue François Peissel - 04 72 27 01 03

Le lundi, de 14h30 à 17h et le jeudi, de 9h30 à 12h (sauf vacances scolaires).

Site internet : www.clefpeissel.frE-mail: clef.peissel@orange.fr

Appel à bénévoles !

L'association recherche un ou une bénévole capable d'aider ses adhérents pour l'utilisation des tablettes, i-pad, et autres objets numériques. (Horaires à définir ultérieurement.)

Deux expositions vous permettront d'avoir un aperçu des réalisations de l'année en cours :

- **Dessin et peinture :**
du 11 au 23 mai, dans l'atrium de l'Hôtel de Ville.
- **Peinture sur porcelaine, soie, tissus, bois :**
le samedi 6 juin, de 11h à 18h30 au 37, avenue Général de Gaulle.

Cercle de bridge de Caluire

Tournoi « taxi »

Pour la seconde année, le Cercle de Bridge de Caluire (CBC) a organisé un tournoi « taxi ». Un événement particulier, qui associe un élève de l'École de Bridge (EdB) à un autre bridgeur.



Le CBC propose chaque semaine des tournois où des joueurs ayant le même niveau peuvent se rencontrer. Le tournoi « taxi » est ainsi une des premières opportunités pour les

élèves de jouer avec un bridgeur plus confirmé dans un tournoi de régularité, avec un nombre élevé de participants (100 joueurs). Cette soirée a permis de nouer des

?
CERCLE DE BRIDGE DE CALUIRE
14, rue Albert Thomas
04 72 27 05 49
cercle-bridge-caluire@wanadoo.fr
www.cercle-bridge-caluire.fr

contacts et de mélanger les strates de joueurs du CBC. La rencontre s'est terminée de manière très conviviale autour d'un buffet préparé par les élèves.

FCL tennis

Tennis féminin sur le stade Henri Cochet

Souhaitant promouvoir le tennis féminin, le FCL Tennis participe activement à la mise en place d'actions allant dans ce sens et organise notamment régulièrement des rencontres destinées aux joueuses de tous niveaux. Ces rencontres permettent aux nouvelles adhérentes d'être intégrées au club et de faire la connaissance de joueuses avec lesquelles elles sont susceptibles de jouer par la suite.

Le club a ainsi participé aux Raquettes FFT. Porté par la Fédération française de tennis, ce programme a pour objectif d'établir un réel esprit d'équipe entre joueuses et de contribuer à dynamiser la vie du club, le tout dans une ambiance sportive et conviviale. Il s'agit d'une épreuve par équipes, réservée aux joueuses non classées et à celles classées 40 ou 30/5 et n'ayant jamais été classées 3e série. Le FCL a présenté deux équipes de 5 joueuses. L'une d'elles



s'est qualifiée pour la seconde étape, qui rassemblera l'équipe gagnante de chaque poule et se déroulera le 30 mai à la ligue de tennis du lyonnais. L'aventure continue pour

nos Caluirardes ! La seconde équipe n'a pas résisté à ses adversaires, le parcours s'arrête là pour elles, mais le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

À vos agendas !



GRANDS RENDEZ-VOUS

La Ville de Caluire et Cuire a tenu à s'associer au 17^e Congrès mondial des Sociétés de Roses organisé à Lyon du 26 mai au 1^{er} juin prochains. Un événement d'ampleur internationale, organisé pour la première fois en France et auquel le grand public pourra exceptionnellement participer.

FESTIVAL DES ROSES

600 congressistes du monde entier sont attendus pour ce congrès ! Ils participeront à des conférences scientifiques, ainsi qu'à des visites des roseraies (dont celle de Caluire et Cuire qui est l'une des plus remarquables d'Europe) et des sites emblématiques de la région.

Pour la première fois, le grand public sera invité à participer à cette célébration de la Rose à travers un festival organisé les 29, 30 et 31 mai. Plusieurs animations et ateliers seront proposés autour de la thématique de la rose et un feu d'artifice, offert par la Ville de Caluire et Cuire, sera tiré dans le parc des Berges du Rhône.

Un événement grand public exceptionnel pour célébrer la reine des fleurs !

Retrouvez le programme détaillé sur www.ville-caluire.fr

FESTIVAL GRAND PUBLIC

Feu d'artifice le samedi, à 23h30, parc des berges du Rhône.

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai
Plus d'informations sur www.ville-caluire.fr

CONGRÈS

Informations et inscriptions au congrès sur :
www.lyon-roses-2015.org/fr/congres.htm

(Version anglaise :

www.lyon-roses-2015.org/en/convention.htm)

OUVERTURE DU MÉMORIAL JEAN MOULIN

C'est à Caluire et Cuire qu'eut lieu l'un des événements les plus marquants de la Seconde Guerre mondiale : le 21 juin 1943, Jean Moulin, représentant du Général de Gaulle, est arrêté par la Gestapo dans la maison du Docteur Dugoujon. Il décédera des suites des tortures subies sans avoir parlé. Restaurée telle qu'elle était en juin 1943, la maison est devenue un lieu mémoriel qui rend hommage à cette figure exemplaire et à ses compagnons.

À l'occasion de la commémoration des 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Mémorial sera exceptionnellement ouvert le vendredi 8 mai, de 10h à 12h et de 15h à 18h. Renseignement et réservation au 04 78 98 85 26.

Durée de la visite guidée : 1 heure.

Tarifs : 2€ - Gratuit pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.



À vos agendas !

VIDE-GRENIERS, BROCANTES, MARCHÉS...

VIDE-GRENIERS

Organisé par *Les Cal8rards*, classe en 8.

Dimanche 26 avril, de 7h à 18h.

Allée de la jeunesse.

Entrée gratuite.

VÊTEMENTERIE

Organisée par *le Secours catholique* au profit des familles qu'il accompagne.

Lundi 27 avril, à 13h30 à 16h.

14, rue du Professeur Roux.

MARCHÉ AUX FLEURS



Fleurs, plantes vivaces ou potagères... C'est le moment de redonner vie à vos balcons, vos jardins ou vos potagers ! Profitez du marché organisé par l'association *Caluire et Cuire en fleurs* pour faire vos achats auprès des producteurs locaux !

Samedi 9 mai, 7h30 à 18h

Rue François Peissel

Plus d'informations : 06 77 53 07 99

VIDE-GRENIERS

Organisé par le *Comité des fêtes de l'école Jean Jaurès*.

Samedi 30 mai, de 9h à 18h,

Cour de l'école, place Jules Ferry et dans la rue Nuzilly.

Entrée gratuite est ouverte à tous (seules les familles de l'école peuvent tenir un stand). Buvette sur place.

VIDE-GRENIERS



Organisé par le *Foyer socio-éducatif du collège Lassagne* avec l'aide des associations de parents d'élèves. Les profits de cette journée permettront de financer des projets.

Samedi 30 mai, de 9h à 17h30.

Collège André Lassagne :

5, rue André Lassagne.

Entrée gratuite.

BROC DE L'ÉCOLE VICTOR BASCH



L'Association des parents d'élèves (APE) de l'école recueille des affaires et organise une vente à bas prix pour financer les sorties scolaires : vêtements enfant et de grossesse, matériel de puériculture, livres enfants et ados, jeux. L'APE offre le café et le thé à tous les visiteurs !

Dimanche 31 mai, de 9h à 14h.

École Victor Basch :

184, chemin de Wette Fajts

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'association *Caluire Football Féminin*.

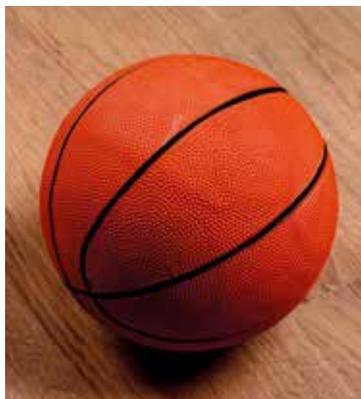
Dimanche 7 juin

Allée de la Jeunesse.

Réservations : 06 23 93 99 09 ou cff1968.caluire@gmail.com

Sport

BASKET



L'Amicale Laïque Caluire Basket organise plusieurs tournois à Caluire et Cuire :

- **Dimanches 17 et 24 mai, à 15h30** :

Les Drôles de Dames de Nationale 3 jouent les play-offs pour une éventuelle montée en NF2.

- **Dimanche 31 mai** : tournoi Séniors masculin et féminin.

- **Samedi 6 et dimanche 7 juin** : Finales départementales seniors.

Espace Lucien Lachaise : 1, rue Curie.

Site internet :

<http://club.quomodo.com/alcbasket>

Retrouvez également l'association sur Facebook !

DANSE

L'école de Thévenard propose des stages de zumba, danse de salon, salsa, rock et de cardio-boxing en mai et juin.

Plus d'informations sur

www.dansethevenard.com

4, rue Coste

HANDBALL



Venez encourager l'AS Lyon Caluire Handball

Samedi 9 mai, à 20h30 : seniors

2 masculine pré-national contre Villefranche HB. Gymnase Senard.

Samedi 16 mai, à 20h30 : seniors

1 masculine nationale 2 contre ALC Longvic. Gymnase Lachaise.

FOOT



Créé en 1975, le club Martel Caluire fête cette année ses 40 ans ! Il est devenu, au fil des années, un acteur majeur de la ville, notamment grâce à son président, Sahnoune Zouaoui, toujours fidèle au poste et très investi dans le club.

Après ces belles années du foot à 11, Martel Caluire s'est tournée vers le Futsal, véritable phénomène au Brésil, au Portugal et en Espagne. Martel Caluire aspire à être un modèle en France notamment grâce à son doublé Coupe du Rhône, Coupe Rhône-Alpes réalisé cette année et à un très beau parcours en Coupe de France, où le club a atteint les 16^e de Finale.

Pour célébrer dignement ses 40 ans, le club organise une grande fête le 23 mai prochain, à laquelle tous les joueurs, dirigeants et supporters du clubs et toutes les personnes qui participent ou qui ont participé à la vie du club sont conviés.

Samedi 23 mai 2015

**Complexe sportif de la terre des lièvres
109, chemin de Crépieux
06 10 62 57 91**

KUNG FU POUR LES ENFANTS

L'association Endentao-CEAEC organise un stage de kung fu pour les enfants âgés de 7 à 13 ans (tous niveaux). À travers le kung fu, et plus particulièrement le style wing chun enseigné lors de ces cours, les valeurs martiales seront transmises : respect, engagement, présence, écoute et partage.

Mercredi 24 juin, de 14h à 18h

Stade Henri Cochet :

9, rue François Peissel

06 12 92 12 92 et contact@edentao.fr

DÉCOUVERTE DU QI GONG

L'association Edentao-CEAEC organise une semaine « découverte » du qi gong ouverte à tous, débutants et pratiquants.

Du 1^{er} au 6 juin, 9h15 à 10h30 ou 11h45 et le soir de 18h-18h30 à 19h45 ou 20h30.

Stade Henri Cochet : 9 rue François Peissel (suivant la météo).

**Attention nombre de places limité.
06 12 92 12 92 contact@edentao.fr**

JOUR DE TENNIS



Amateur de tennis ? Joueur aguerri ou débutant ? Le FCL Tennis vous ouvre ses portes le samedi 30 mai pour la journée nationale du tennis ! Venez rencontrer des joueurs du club, échanger quelques balles avec eux, partager un moment d'apprentissage ou de perfectionnement avec un enseignant du club, tester une raquette révolutionnaire, participer à la tombola et gagner de nombreux lots (...) ou tout simplement « flâner » au bord d'un court. Vous pourrez également admirer les jeunes champions du club, peut-être les stars du tennis de demain, lors d'une exhibition et aurez la chance « de taper » quelques balles avec eux ou profiter du spectacle depuis la terrasse

panoramique en savourant le cocktail qui clôturera cette journée inédite.

**Samedi 30 mai, de 10h et 17h
Stade Henri Cochet : 9, rue François Peissel
04 78 23 14 44**

SCOLARITÉ

JOURNÉES PORTES-OUVERTES

La cité scolaire Elie Vignal organise une journée portes-ouvertes le samedi 30 mai. Elle sera ponctuée de temps de mise en valeur des projets conduits par les élèves et 2 rencontres débat seront également proposées, notamment autour de la thématique « handicap et emploi ». Et surtout, ce sera l'occasion d'échanger et de se rencontrer dans un esprit convivial.

**Samedi 30 mai, de 10h à 17h
18, rue de Margnolles
www.elie-vignal.fr**

BIEN-ÊTRE

SAMEDI BIODANZA



L'association En route pour la vie organise un stage de biodanza intitulé

« L'Amour sous toutes les couleurs », ouvert à tous et à toutes. Savoir danser n'est pas nécessaire !

**Samedi 30 mai, de 14h à 19h
Informations et réservations :
06 86 83 85 80
www.enroutepourlavie.fr**

SANTÉ

DON DU SANG



Notez la prochaine collecte de sang **Lundi 18 mai, de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h15.**

Dans deux bus garés devant l'espace Lucien Lachaise : 1, rue Curie.

JOURNÉES POUR LA RECHERCHE MÉDICALE



La Fondation pour la recherche médicale (FRM) organise ses Journées nationales pour sensibiliser le grand public à la nécessité de soutenir la recherche médicale, afin qu'elle bénéficie à tous les malades. Cette semaine de mobilisation et d'appel aux dons permettra à chacun d'être solidaire envers tous ceux qui

souffrent, quelle que soit leur maladie. Les sommes réunies seront attribuées aux recherches les plus innovantes et les plus prometteuses. Et cela dans tous les domaines de la santé.

Du 1^{er} au 7 juin

Plus d'infos sur www.frm.org

MUSIQUE

FESTIVAL MUSICALUIRE



L'Harmonie de Caluire est la plus ancienne association de la ville encore en activité. Née en 1885, elle fête cette année son 130^e anniversaire. Pour célébrer dignement cet événement, l'Harmonie organise, avec le soutien de la Ville de Caluire et Cuire, la première édition d'un festival de musique : Musicaluire.

Pendant trois jours, du 12 au 14 juin, vous pourrez assister à des concerts et des animations musicales dans les rues de la ville, au cours desquels se produiront notamment l'Harmonie de Caluire bien sûr, mais aussi, entre autres, la Banda Musicale Giacomo Puccini de Nichelino, l'Orchestre d'Harmonie du Rhône et, en point

d'orgue, le grand orchestre d'harmonie de la Musique de l'air de Paris.

Les 12, 13 et 14 juin

Dans les rues de Caluire et Cuire

www.harmoniedecaluire.fr

ROMANCES SACRÉES



Le chœur de chambre Les voix d'Atalante, propose un concert intitulé Romances sacrées, sous la direction de C. Meyer, mêlant chœur et orgue.

Samedi 9 mai, 20h30.

Basilique d'Ainay - 69002 LYON

Dimanche 10 mai, 17h30. Église de l'Immaculée Conception - Place de l'Église à Caluire et Cuire.

Plus d'informations par mail : lesvoixdatalante@gmail.com

FACE À FACE MUSICAL



Pour clore la saison, l'association Face-à-Face Musical vous invite à un concert festif proposé par l'ensemble « Street Melody » et son programme de musique Klezmer. Musique de fêtes par excellence, la musique Klezmer est un mélange subtil de diverses influences. On retrouve tour à tour la rigueur de la tradition juive, la liberté infinie des danses des Balkans, le ronflement des fanfares, les sonorités romantiques du violon russe, les chants simples du répertoire populaire allemand et l'élégance nouvelle du jazz et du swing. Le groupe Street Melody propose une réinterprétation inimitable de la musique Klezmer, à la fois innovante et fidèle à l'esprit de la tradition.

Samedi 6 juin, à 18h

Chapelle de l'Oratoire :

2, rue de l'Oratoire

Réservation conseillée :

06 43 76 08 51.

concerts.faceafacemusical@gmail.com

FESTIVAL ABSOLUTE GOSPEL 2015



Deux soirées exceptionnelles vous seront proposées dans le cadre du festival Absolute gospel organisé par l'association *Baobab et Cie*. La première est une invitation au voyage autour du Jazz et de la Soul. Sabine Kouli, chanteuse Gospel et Soul sera accompagnée par un trio de cuivres percutant, un quatuor à cordes voluptueux et une section rythmique envoûtante, riche des influences musicales de 10 musiciens exceptionnels.

La seconde date de ce festival sera une soirée Symphonic Gospel. Le Lyon Gospel Mass Choir interprétera un nouveau répertoire gospel majestueux sur les œuvres de Richard Smallwood, Donald Lawrence. Laissez-vous surprendre par ce mélange des saveurs. Un spectacle rythmé, sensible, coloré, vif et puissant.

Vendredi 5 et samedi 6 juin

Radiant-bellevue : 1, rue Jean Moulin

Réservations auprès du Radiant Bellevue

Site internet : <http://radiant-bellevue.fr>

JOURNÉE MONDIALE DE L'ORGUE 2015



Dans le cadre du Jour de l'orgue initié par l'association l'Orgue en France, des centaines de manifestations ont lieu partout où se trouve un orgue. À cette occasion, les organistes, qu'ils soient professionnels, amateurs ou étudiants, les facteurs d'orgues, les associations, unissent leurs efforts pour valoriser le patrimoine organistique français.

Samedi 9 mai, de 14h à 17h

Eglise Immaculée Conception

Plus d'informations : 06 60 17 79 46

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Bébé bouquine, l'heure du conte, histoires d'en parler...

Retrouvez l'agenda de la bibliothèque municipale en page 35

EXPOSITIONS

CALUIRE LOISIRS ET FAMILLES



Du 11 au 23 mai

LES ROSES D'ÉDOUARD MAUBERT

Du 29 mai au 29 juin

CONFÉRENCES

HISTOIRE D'UN IMMIGRÉ ITALIEN

Lors de cette conférence organisée par le Comité de jumelage, Gilbert Spica nous parlera de l'histoire passionnante de son grand-père Lucky Vincenzo immigré italien.

Mardi 19 mai, à 18h30

Salle du conseil de l'Hôtel de Ville

Entrée libre et gratuite.

Contact : 06 22 07 48 89

DES TROUBADOURS AUX SYMBOLISTES :

La peinture à Lyon au XIX^e siècle.

Plus d'infos en page 33.

FESTIVITÉS

SOIRÉE HAÏTIENNE

Dans le cadre de son partenariat, l'association *Peuples Solidaires* vous invite à une soirée haïtienne avec repas. À 19h vous sera présentée une exposition-photo « La vie à Cité Soleil » commentée et illustrée par un court métrage, sur le thème de la valorisation des déchets.

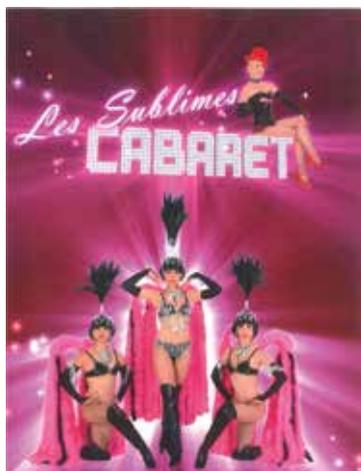
Vendredi 29 mai.

Salle des fêtes :

rue Barthélémy Thimonier.

**Inscription avant le 15 mai
au 04 78 23 54 98.**

30 ANS DE LA CLASSE EN 5



Pour son 30^e anniversaire, la classe en 5 organise une grande fête le samedi 13 juin prochain. Au programme : recueillement, dépose de gerbe et apéritif à 11h, place Gouailhardou, repas sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville à partir de 12h (buvette, hot dog, frites ou plateaux-repas sur commande), suivi d'animations gratuites (musique, démonstrations de danse country et folklorique, d'éducation canine, jeux anciens en bois...). Puis, soirée privée à partir de 18h à la salle des fêtes (réservée aux classes et à leurs amis) : apéritif, buffet dînatoire, animations dansantes et soirée cabaret avec *Les Sublimes*.

Samedi 13 juin

**Renseignements et réservations au
04 78 29 32 20 ou auprès des
présidents de classes.**

FESTIVAL DU CIRQUE



L'association *En Piste Avec Romano* organise son 18^e Festival de cirque, ouvert à toute la famille. Au programme : ateliers d'initiation, animations, spectacles, mini-ferme, masterclass zumba et soirée avec buffet dînatoire et spectacle le samedi.

Du 7 au 14 juin

Boulevard Paul Doumer

**Informations et réservations au
06 83 46 53 69 ou**

enpisteavecromano.free.fr.

CENTRES SOCIAUX



CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

Stage qi-gong

Objectif : apprendre à gérer son stress en entreprise, à l'école, dans le cercle familial et social, à travers des techniques respiratoires et de relaxations physiques et mentales.

Samedis 16 mai et 6 juin, de 10h à 12h.

Ouvert à tous. Stages indépendants les uns des autres. Inscription obligatoire

Stage de sophrologie.

Samedi 30 mai de 9h à 12h

Inscription obligatoire.

18, rue Paul Painlevé.

04 72 27 44 10.

CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

Spectacle d'improvisation :

« La famille et les Écrans »

Suivi d'un débat entre spectateurs.

Avec la Cie des Désaxés Théâtre et Nadia Nacer, Conseillère Familiale

Mardi 12 mai, à 20h

Entrée gratuite - Réservation auprès du centre.

Soirée Bailar

Initiation à la salsa et à la danse contemporaine. Une invitation à danser la salsa, suivie d'une découverte des principes liés à la danse contemporaine. Une séance

pour bouger, swinguer, entrer en relation !

Jeudi 28 mai, à 20h.

Réservation auprès du centre.

Centre social et culturel des Berges du Rhône

70, grande rue de Saint-Clair

09 72 35 09 07

VISITE

CHAPELLE SAINT-JOSEPH



La chapelle Saint-Joseph, nichée à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, est un joyau méconnu. Réalisée par l'architecte Sainte Marie Perrin, disciple et successeur de Pierre Bossan à Fourvière, elle est un fleuron de l'art religieux lyonnais du dernier quart du 19^e siècle. Les meilleurs artistes de la région y ont travaillé : le maître verrier

Lucien Bégule, le sculpteur Paul Emile Millefaud, le peintre Gaspard Poncet...

La visite est animée par Nikola Piperkov, enseignant vacataire en histoire de l'art à Lyon 2 et doctorant à la Sorbonne.

Mardi 19 mai, à 15h.

Durée de la visite : 1h30

Chapelle Saint-Joseph située dans l'Hôtel de Ville : place du Dr Dugoujon

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de

18 ans.

Réservation obligatoire auprès du Service Affaires Culturelles :

04 78 98 80 66

caluire.
et cuire

Découvrez votre Ville



**Sentiers
et belvédères**

Caluire et Cuire



Livret disponible à l'Hôtel de Ville
Place du Docteur Frédéric Dugoujon

Livret à télécharger sur le site
www.ville-caluire.fr

04 78 98 80 80

Flashez-moi et installez l'application

